

1273 2010  
**REPUBLIQUE DU SENEGAL**



**Un Peuple – un But – Une Foi**



**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**FORMULATION DU DOCUMENT CADRE DE  
REFERENCE DE LA POLITIQUE  
ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL  
POUR LA PERIODE 2011-2015**

**Consultations régionales Axe Centre :  
Diourbel, Fatick, Kaffrine et Kaolack**

**Rapport de synthèse du bilan diagnostic de  
l'axe centre à la formulation du NDPES 2011 -**

**OCTOBRE 2010**

# SOMMAIRE

<b>1. CONTEXTE ET METHODOLOGIE</b> .....	<b>4</b>
1.1. CONTEXTE .....	4
1.2. METHODOLOGIE .....	6
1.3. PRESENTATION DES REGIONS DE L'AXE CENTRE.....	7
1.3.1. LA REGION DE DIOURBEL.....	7
1.3.2. LA REGION DE FATICK.....	7
1.3.3. LA REGION DE KAFFRINE.....	8
1.3.4. LA REGION DE KAOLACK.....	9
<b>2. BILAN DIAGNOSTIC DE LA MISE EN ŒUVRE DU DRSPII</b> .....	<b>11</b>
2.1. BILAN DES REALISATIONS .....	11
2.1.1. AXE 1 : CREATION DE RICHESSES ET CROISSANCE PRO PAUVRE ...	11
2.1.1.1. L'AGRICULTURE .....	11
2.1.1.2. L'ELEVAGE .....	15
2.1.1.3. LA PECHE ET L'AQUACULTURE.....	18
2.1.1.4. LE TOURISME .....	20
2.1.1.5. TRANSPORT ET MOBILITE .....	22
2.1.1.6. L'ARTISANAT .....	26
2.1.1.7. L'INDUSTRIE – APPUI UX PME .....	28
2.1.1.8. MICRO FINANCE .....	30
2.1.1.9. ENERGIE .....	31
2.1.1.10. COMMERCE .....	33
2.1.1.11. JEUNESSE ET SPORTS .....	34
2.1.1.12. CULTURE ET LOISIRS .....	36
2.1.1.13. EMPLOIS.....	37
2.1.1.14. EQUITE ET GENRE .....	39
2.1.2. AXE 2 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ACCES AUX SERVICES	40
2.1.2.1. L'EDUCATION ET LA FORMATION .....	40
2.1.2.2. LA SANTE ET NUTRITION .....	46
2.1.2.3. HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT.....	49
2.1.2.4. RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT .....	52
2.1.2.5. HABITAT ET CADRE DE VIE.....	54
2.1.3. AXE 3 : PROTECTION SOCIALE, PREVENTION DES RISQUES .....	55
2.1.4. AXE 4 : BONNE GOUVERNANCE, DEVELOPPEMENT DECENTRALISE	57
2.2. ETAT DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES.....	59
<b>3. NOUVELLES ORIENTATIONS DE L'AXE CENTRE (2011 – 2015)</b> .....	<b>61</b>
3.1. ENJEUX ET DEFIS DE L'AXE CENTRE .....	61
3.2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES (MATRICE DES MESURES) .....	62
<b>4. RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>87</b>

# SIGLES ET ABBREVIATIONS

- ANCAR :** Agence Nationale de Conseil Agricole et Rurale  
**ANSD :** Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie  
**ASUFOR :** Association d'Usagers de Forages  
**BAD :** Banque Africaine de Développement  
**BCI :** Budget Consolidé d'Investissement  
**CDMT :** Cadre de Dépense à Moyen Terme  
**CDSMT :** Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme  
**CNCAS :** Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal  
**CNCR :** Conseil National de Coopération et de Concertation des Ruraux  
**DEM :** Direction de l'Entretien et de la Maintenance  
**DHR :** Direction de l'Hydraulique Rurale  
**DIREL :** Direction de l'Elevage  
**DRDR :** Direction Régionale de Développement Rurale  
**DSRP :** Document de Stratégie pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté
- ESAM :** Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages  
**ESPS :** Enquêtes de Suivi de la Pauvreté au Sénégal  
**FIDA :** Fonds International de Développement Agricole  
**GOANA :** Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance  
**INP :** Institut Nationale de Pédologie  
**ISRA :** Institut Sénégalais de Recherches Agricoles  
**LOASP :** Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale  
**LPS :** Lettre de Politique Sectorielle  
**NDPES :** Nouveau Document de Politique Economique et Sociale du Sénégal  
**OMD :** Objectifs du Millénaire pour le Développement  
**ONAS :** Office Nationales de l'Assainissement du Sénégal  
**ONG :** Organisation non gouvernementale  
**PAGIRE :** Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau  
**PAPIL :** Programme d'Appui à la Petite Irrigation Locale  
**PEPAM :** Programme national d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire  
**PIB :** Produit Intérieur Brut  
**PMIA :** Projet de Modernisation et d'Intensification Agricole  
**PSAOP :** Programme d'Appui aux Organisations de Producteurs  
**PSIA :** Programme Spécial d'Insémination Artificielle  
**PTF :** Partenaires Techniques et Financiers  
**REGEFOR :** Réforme de la Gestion des Forages Motorisés Ruraux  
**SCA :** Stratégie de Croissance Accéléré  
**SODEFITEX :** Société de Développement et des Fibres Textiles  
**UCSPE :** Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique ex  
**CSPLP** Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté

# 1. CONTEXTE ET METHODOLOGIE

## 1.1. CONTEXTE

Le gouvernement du Sénégal met en œuvre depuis 2003, son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) réactualisé en 2006 pour couvrir la période 2006-2010 (DSRP2). Ce nouveau document, cadre de référence en matière de politique économique et sociale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (SCR) conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, est évalué annuellement.

Au niveau régional, malgré les réalisations importantes enregistrées dans les secteurs sociaux au cours de la mise en œuvre du DSRP de deuxième génération, des efforts substantiels restent à faire pour l'atteinte des OMD en 2015, surtout dans les secteurs de l'Education et de la Santé, et la réduction du nombre de populations vivant en dessous du seuil de la pauvreté et de l'égalité des genres, étant entendu que, l'exigence de faire de la réduction de la pauvreté l'objectif premier des politiques de développement est fondée sur la réalisation progressive et la jouissance des Droits Humains en général et des OMD en particulier.

Au regard de ce contexte difficile qui a marqué la fin de l'horizon du DSRP 2, l'ensemble des acteurs se sont accordés sur la nécessité de formuler de nouvelles orientations pour créer les conditions pour atteindre tous les OMD en 2015 et poser les jalons d'une émergence économique. Ces orientations devraient enfin constituer pour la période 2011-2015, la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale du Sénégal avec comme cadre de référence, le respect de ses engagements nationaux et internationaux.

Le Ministère de l'Economie et des Finances, à travers son Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique, a préparé une feuille de route partagée avec les différents acteurs institutionnels, et qui a pour objectif de faire le bilan des DSRP et élaborer une nouvelle stratégie. Cette feuille de route décrit la démarche à suivre pour faire du document produit un cadre de référence consensuel et clair qui intègre les priorités et aligne les interventions.

Dans le strict respect des principes édictés ci-dessus et dans une logique de double planification, il a été décidé une décentralisation du processus de formulation pour mieux prendre en compte les spécificités et aspirations locales en les mettant en cohérence avec le cadre stratégique intégré (Le Document de Politique Economique et Social 2011-2015).

Le travail de formulation du PDES s'organise ainsi autour de **onze (11) groupes de travail thématiques** et **cinq (05) groupes de travail inter régionaux** organisés par axes : Axe Sud - Est (Tambacounda et Kédougou) ; Axe Ouest (Dakar et Thiès) ; Axe Nord (Matam, Louga et Saint Louis) ; **Axe Centre (Diourbel, Fatick, Kaolack, Fatick)** ; Axe Sud (Kolda, Sédhiou et Matam). Le présent rapport est le résultat de la contribution de l'axe centre dans la formulation du Document de Politique Economique et Social 2011-2015.

Après une brève présentation des régions qui composent l'axe, nous vous présenterons le bilan diagnostic de la mise en œuvre du DSRP II (2006-2010) dans l'axe centre et les orientations nouvelles proposées dans le cadre de la formulation du document de politique économique et sociale pour la période 2011-2015. Le dernier chapitre sera réservé aux recommandations formulées par le groupe inter régional.

## 1.2. METHODOLOGIE

Afin de faciliter l'appropriation du rapport par les différentes parties prenantes, la démarche méthodologique a été sous tendue par des principes forts de participation citoyenne et de responsabilisation. D'une manière générale, la méthodologie s'est articulée autour de dix étapes clés qui ne sont ni linéaires, ni séparées de manière dichotomique. Elles s'imbriquent les unes aux autres du fait des caractéristiques dynamiques et itératives de tout processus de développement. Ces étapes sont :

N°	ACTIVITES	Dates	ACTEURS IMPLIQUES	LIEU
1.	Lancement du processus de formulation du DSRP troisième génération	4 juin	Gouverneurs de région	Dakar
2.	Atelier de Mise à niveau sur la note d'orientation et Recrutement du consultant de l'axe	15 au 20 juin	Gouverneur De kaolack / CTR de kaolack	Kaolack
3.	Atelier national de mise à niveau des acteurs régionaux	30 Juin 2010		
4.	CRD de démarrage et de partage de la note d'orientation dans chacune des 04 régions	6 au 15 Juillet	Membre des CRD élargies aux autres acteurs impliqués	Kaolack Kaffrine Fatick Diourbel
5.	Collecte et analyse des données dans chaque région	16 au 30 Juillet	Les 04 GTR	Kaolack Kaffrine Fatick Diourbel
6.	Elaboration des draft des rapports régionaux	15 au 30 septembre	Les 04 GTR	Kaolack Kaffrine Fatick Diourbel
7.	Elaboration du draft du rapport de synthèse de l'axe	1 au 5 octobre	Le consultant	Kaolack
8.	Atelier technique de restitution et validation du rapport de l'axe	6 et 7 octobre	- Gouverneurs de région - Préfets des départements - GTR élargis - Consultant	kaolack
9.	Finalisation du Rapport de l'axe	8 au 11 octobre	Le Consultant	Kaolack
10.	Transmission du rapport de l'axe à l'UCSPE	12 octobre	Gouverneur de Kaolack	Kaolack

### 1.3. PRESENTATION DES REGIONS DE L'AXE CENTRE

L'Axe centre qui est composé des régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine et Kaolack, correspond à la région naturelle du bassin arachidier.

#### 1.3.1. LA REGION DE DIOURBEL

Située entre 14°30 et 15° de latitude nord et 15°40 et 16°40 de longitude ouest, la région de Diourbel couvre une superficie de 4769 km<sup>2</sup>. Elle est limitée :

- au Nord et à l'Est par la région de Louga,
- au Sud par les régions de Kaolack et Fatick,
- et à l'Ouest par la région de Thiès.

La région de Diourbel est située dans l'ancien royaume du Baol, au cœur du bassin arachidier. C'est ainsi qu'elle a un climat de type soudano-sahélien avec une pluviométrie qui varie entre 400 et 500 mm. Outre cela, elle est caractérisée par son absence de frange maritime et de cours d'eau pérennes. Cependant, les ressources en eaux souterraines sont importantes.

Avec une population estimée à **1 315 202 habitants en 2009**, la région de Diourbel a l'un des taux d'accroissement moyen annuel les plus élevés du Sénégal (**3,6%** entre 2002 et 2008). La densité régionale dépasse 200 habitants/km<sup>2</sup> et atteint un maximum de 323 habitants au km<sup>2</sup> dans le département de Mbacké. L'indice synthétique de fécondité est de 6,3 enfants en moyenne par femme en fin de vie féconde.

Eu égard à sa position géographique, la région de Diourbel a une économie essentiellement basée sur l'agriculture, l'élevage et le commerce. D'autres activités telles que l'artisanat s'y développent petit à petit.

#### 1.3.2. LA REGION DE FATICK

Créée en 1984 par la loi 84-22 du 22 Février 1984 divisant l'ancienne région du Sine Saloum en deux entités administratives distinctes, la région de Fatick vient de subir un nouveau découpage administratif introduit par la loi n°2008-14 du 18 mars 2008. C'est ainsi qu'elle couvre actuellement une superficie de 6685 km<sup>2</sup> contre 7535 Km<sup>2</sup> avant le découpage). Elle est limitée :

- à l'Est par la région de Kaolack,
- à l'Ouest par l'Océan Atlantique,
- au Nord et Nord Est par les régions de Diourbel et de Louga,
- au Nord Ouest par la région de Thiès,
- et au Sud par la Gambie.

Le climat est de type tropical soudanien marqué par une variante sahélo soudanienne et une variante soudano sahélienne. Elle subit également l'influence du climat maritime sur la partie côtière des départements de Foundiougne et Fatick.

Elle dispose de 4 grandes formations végétales et d'un domaine Forestier riche de 14 forêts classées en 2009 d'une superficie totale de 87 577 ha. C'est ainsi que la faune et l'avifaune y sont très développées.

Les ressources en eau de la région sont constituées des eaux de surface (cours d'eau pérennes du Sine, du Saloum, du fleuve Gambie ainsi que de leurs affluents localisés dans le département de Foundiougne et des marigots et de mares) et des eaux souterraines (Maestrichtien, Paléocène, Eocène et continental terminal).

La région de Fatick compte une population de 722 343 habitants en 2009 répartie dans trois départements (Fatick, Gossas, Foundiougne), neuf arrondissements (Diakhao, Fimela, Niakhar, Tattaguine, Djilor, Niodior, Toubacouta, Colobane, , Ouadiour), Vingt huit communautés rurales et huit communes. Son taux d'urbanisation est de 12%.

### **1.3.3. LA REGION DE KAFFRINE**

Créée par la Loi N° 2008 – 14 du 18 mars 2008 modifiant la loi N°72-02 du 1 février 1972 portant création de la région, la région de Kaffrine couvre une superficie environ de 11 291 km<sup>2</sup> et occupe 7 % du territoire national avec une densité de 44 habitants / km<sup>2</sup>.

Ce redécoupage permettra de réduire les déséquilibres constatés dans ces zones tout en créant des dynamismes territoriaux nouveaux pour assurer à la région un développement harmonieux et durable. Située au centre du Sénégal, sur l'axe Dakar-Tambacounda (à 252 Km de la capitale et à 236Km de Tambacounda), Kaffrine constitue un carrefour favorable aux échanges inter et sous régionaux. En effet, elle est limitée à :

- l'Ouest et au Nord/Ouest par les départements de Guinguinéo (Région de Kaolack) et de Mbacké (Région de Diourbel) ;
- au Sud par la République de Gambie,
- à l'Est par le département de Koumpentoum (Région de Tambacounda) ;
- et au Nord par les départements de Linguère (Région de Louga) et de Ranérou (Région de Matam)



La région de Kaffrine compte : 4 départements, 9 arrondissements, 5 communes et 24 communautés rurales. Sa population est de 540733 habitants dont 50,6% en 2009. Les principales activités de la région de Kaffrine sont l'agriculture et l'élevage.

La sous zone agro-pastorale qui est entièrement située dans la région de Kaffrine, regroupe les deux réserves sylvo-pastorales et 13 forêts classées sur une superficie de 241 250 ha : C'est le domaine de l'élevage extensif.

Le marché hebdomadaire de la commune de Birkelane (chaque dimanche) joue un rôle très important dans les activités commerciales. L'économie régionale est essentiellement sous tendue par essentiellement à l'agriculture, à l'élevage et au commerce de détail qui emploient la main d'œuvre infantile. Les principales productions agricoles sont l'arachide et le mil.

A l'instar de tout le pays, les jeunes constituent plus de la moitié de la population. Cependant cette frange de la population est confrontée à d'énormes contraintes qui entravent leur épanouissement. Parmi celles-ci on peut en citer les mariages précoces et les travaux ménagers qui impactent négativement sur la scolarisation des jeunes filles.

#### **1.3.4. LA REGION DE KAOLACK**

Avec le nouveau découpage administratif, la Région de Kaolack couvre une superficie environ de 4 927 km<sup>2</sup> avec une densité de 152 habitants / km<sup>2</sup>. Actuellement, elle représente 2,5 % du territoire national et constitue la plus petite région après Diourbel et Dakar avec une densité de 152 habitants/ km<sup>2</sup>. Elle occupe une position stratégique dans les mouvements interne et externe des populations.

Localisée dans la zone éco-géographique du bassin arachidier autrement dit dans le centre-ouest du pays, la région de Kaolack est frontalière avec la République de la Gambie et se trouve à cheval sur la zone sahéenne sud et la zone soudanienne nord. Cette position lui procure des conditions climatiques favorables. Elle est limitée :

- à l'Est par la région de Kaffrine,
- à l'Ouest par la région de Fatick (départements de Foundiougne et de Fatick)
- au Nord par la région de Fatick (département de Gossas)
- au Sud par la République de Gambie.

La région de Kaolack compte 3 départements, 8 arrondissements, 7 communes et 28 communautés rurales. De type soudano-sahélien, le climat de la région de Kaolack se caractérise par des températures moyennes élevées d'avril à juillet (15/18° à 35-40° C), une saison sèche de novembre à juin/juillet (8 à 9 mois) et une courte saison des pluies (juin/juillet à octobre). Les précipitations se situent en moyenne entre 800 et 900 mm par an avec un relief qui est globalement plat.

Le fleuve Saloum, des affluents du fleuve Gambie (Baobolong et Miniminyang Bolong) et des eaux souterraines en constituent le réseau hydrographique. La région présente trois types de sols: les sols tropicaux ferrugineux lessivés, les sols hydro morphes et les sols halomorphes. Sa végétation est très variée, comprenant une savane arbustive au nord et une savane au faciès boisé vers le sud et le sud-est.

En ce qui concerne les mouvements interne et externe des populations, la région de Kaolack abrite des cités religieuses comme Médina Baye et Porokhane qui accueillent des nationalités différentes surtout durant le Maouloud et le Magal.

La population de la région de Kaolack est estimée à 771 227 habitants en 2009. Elle est répartie comme suit :

- les moins de 20 ans représentent 56,5% de la population totale.
- les personnes âgées de 60 ans et plus ne représentent que 4,6%
- Les femmes avec 51, 3% de la population totale
- les hommes 48, 7%.

La population de la région de Kaolack augmentera d'année en année en passant de 795 906 habitants en 2010 à 910 340 habitants en 2015. Cette évolution s'explique par une réduction du taux de mortalité surtout maternelle.

La population est composée à plus de 95 % de musulmans suivis des chrétiens et des animistes. Les ethnies les plus importantes sont les Wolof (plus de 60%), les Pulaar (près de 20%), les Sérères (environ 10%), des Bambaras, etc.

## 2. BILAN DIAGNOSTIC DE LA MISE EN ŒUVRE DU DRSP II

### 2.1. BILAN DES REALISATIONS

#### 2.1.1. AXE 1 : CREATION DE RICHESSES ET CROISSANCE PRO PAUVRE

##### 2.1.1.1. L'AGRICULTURE

###### A. ÉVOLUTION

L'analyse des statistiques agricoles montre que la production céréalière a sensiblement augmenté entre 2006 et 2009 dans l'ensemble des régions de l'axe centre. En effet, il a été constaté que :

- **A Diourbel**, la production céréalière totale a augmenté de **61 711 tonnes** en 2008 à **119 932 tonnes** en 2009, soit une hausse de 94,3%. La production de mil a évolué entre 2007 et 2009 de **41735** à **11 2917** tonnes tandis que celles du maïs et du sorgho ont augmenté respectivement de **263** à **406** tonnes et de **923** à **6609** tonnes.
- **A Fatick**, la production céréalière totale a évolué de **111 197 tonnes** en 2005/2006 à **175 517 tonnes** en 2009/2010, soit une augmentation de 36,6 % en quatre ans. Cependant, il faut noter que la production céréalière a connu une importante baisse durant la campagne agricole 2007/2008. Quant à la production de mil, elle est passée de **51 311** en 2007 à **145 862** tonnes en 2009.
- **A Kaolack**, la production de mil a augmenté durant ces dernières années de **94754** à **171719** tonnes entre les campagnes 2006/2007 et 2008/2009, soit une augmentation de 81%. Quant à la production de maïs, elle a augmenté de 113% entre 2006 et 2007 tandis que celle du sorgho a connu une hausse de 115% durant la même période. Il fut noter que la culture céréalière est la prédilection du département de Nioro car étant le principal producteur du mil et du maïs et le seul producteur du riz. En effet, sur une surface cultivée de 70 470 ha, soit 52% de la surface cultivée de la région, le département de Nioro a produit plus de 65% de la production régionale en mil. En ce qui concerne la culture du maïs, la production représente 92,2% de la production régionale sur une superficie faisant 73,3%. Par contre, le département de Kaolack est de loin le plus gros producteur du mil - sorgho en produisant plus des  $\frac{3}{4}$  de la production régionale.

Ces résultats significatifs ont été obtenus grâce à l'avènement de la Grande Offensive Agricole pour le Nourriture et l'Abondance (GOANA) dont la mise en œuvre depuis 3 ans, s'est traduite d'une part par une importante augmentation des superficies emblavées et d'autre part par la disponibilité en quantité et en qualité des intrants et du matériel agricole. Outre cela, la pluviométrie a été aussi clémente et assez bien répartie dans l'espace et dans le temps.

S'il est vrai que des progrès notoires ont été obtenus au niveau des cultures céréalières, force est de constater que la production irriguée reste encore faible par rapport à l'objectif du DSRP (10% en 2010).

## **B. CONTRAINTES**

Le diagnostic du sous secteur agricole de cette zone montre que les principales contraintes qui entravent son développement sont :

- La pauvreté des sols;
- La salinisation des terres cultivables surtout dans la région de Fatick (30% selon les dernières statistiques),
- Mauvaise qualité des semences et non conditionnement des semences
- La forte présence du Striga surtout dans la région de Diourbel ;
- L'insuffisance des ressources humaines des services de l'agriculture ;
- L'insuffisance des moyens logistiques de collecte et de suivi ;
- La méconnaissance de certains programmes par les populations ;
- Le faible niveau de structuration de nombreux OP ;
- La mauvaise qualité de l'eau qui est impropre pour le maraîchage ;
- L'insuffisance d'aménagement des zones de productions ;
- Le faible taux de renouvellement du matériel agricole
- Le faible niveau de maîtrise des eaux de surface
- Insuffisance des infrastructures de stockage, de conservation et de transformation des produits
- Difficulté de la commercialisation de l'arachide (l'écoulement lié au retard et ou de l'insuffisance financement)
- L'absence de cohérence des acteurs
- L'insuffisance de programmes de formation adéquats pour les producteurs
- Difficulté d'accès aux crédits agricoles

### **C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES**

Moteur de l'économie locale de cette zone, l'agriculture occupe plus de 80% des populations de ces quatre régions. La place prépondérante de l'agriculture s'explique par les énormes potentialités dont dispose cette zone. Parmi celles-ci on peut en citer :

- La disponibilité de vallées et de bafions non exploités
- La diversification des cultures
- L'expérience avérée des producteurs
- La disponibilité et l'aptitude des sols pour l'agriculture
- La pluviométrie assez bonne pour les différentes spéculations
- Existence de plusieurs structures d'appui (PAFA, PMIA, AFRICARE, PROMER, ANCAR, PDMAS, PROFIL, PCE, Wula Nafa, CLUSA/USAID...)
- La présence de plusieurs projets / ONG qui interviennent dans ce secteur
- La syndicalisation des paysans

## 2.1.1.2. L'ELEVAGE

### A. EVOLUTION

Le secteur de l'élevage a évolué positivement entre 2006 et 2009 dans les quatre régions de l'axe centre. En effet, les statistiques des services de l'élevage montrent que :

- **A Diourbel**, le **cheptel** est passé de 970 770 têtes en 2006 à 1 039 820 têtes en 2007, soit une augmentation de plus de 6% en un an. Cependant, ces chiffres caches les contreperformances enregistrées au niveau des équins dont l'effectif a baissé de 5,5% durant cette période. Outre cela, il été constaté que les **quantités de lait produites** sont également passées de 7686 milliers de litres à 7918 milliers de litres entre 2008 et 2009 tandis que les **quantités de viande produites** au niveau des abattages contrôlés ont augmenté de 1787 tonnes en à 2511 tonnes durant la même période. Cependant, la **production de cuirs et peaux** a sensiblement régressé entre 2007 et 2008, aussi bien en nombre, en quantité qu'en valeur. C'est ainsi que cette production est respectivement passée de 16206 à 14945, de 129760 kg à 110563 kg et de 27898850 F CFA à 9593800 C CFA, soit des baisses respectives de 7,8%, de 14,8% et de 65,6% au cours de cette période. Concernant la **santé animale**, elle a été relativement stable en 2009 comparé à 2008. En effet, le nombre de foyers a sensiblement baissé de l'ordre de 76,8% au cours de cette période en passant de **112** à **26**. Le département de Mbacké a enregistré la baisse la plus importante du nombre de foyers (-78,6%). Les principales affections identifiées dans ces foyers sont notamment la peste des petits ruminants (69,2%) et la fièvre aphteuse (23,1%). Cependant, on a noté des épisodes de Peste équine en 2007, de Fièvre aphteuse en 2008 et 2009, et de Dermatose nodulaire contagieuse chez les ovins, en 2009.
- **A Fatick**, les **quantités de viande produites** au niveau des abattages contrôlés ont augmenté entre 2007 et 2009 en passant de 533 à 592 tonnes. Quant à la **quantité de lait produite** par an, il n'existe pas de statistiques à cause de l'inorganisation de la filière. Toutefois, selon les acteurs, la quantité produite augmente d'année en année grâce à l'appui des multiples partenaires et de l'Etat du Sénégal à travers la GOANA. Le **cheptel** est estimé en 2007 à 2 56 524 têtes.
- **A Kaolack**, la production de cuir et de peaux ainsi que la quantité de viande produite au niveau des abattages contrôlés ont connu entre 2007 et 2009 des baisses en passant respectivement de 28139 à 20014 tonnes et de 83 582 à 62 866 tonnes. Cette situation s'explique par le détachement du département de

kaffrine de l'ancienne région de kaolack. Il faut noter que le département de Kaolack est le principal fournisseur de la viande de bovin avec un pourcentage de 46%, suivi de la SOGAS 35%. En ce qui concerne les petits ruminants, c'est la SOGAS qui détient le monopole avec 77% pour les ovins et 75% pour les caprins. La principale viande consommée dans la région est celle des petits ruminants avec 19 895 têtes d'ovins et 35 317 têtes de caprins. Quant au cheptel et la production de lait, il n'existe aucune statistique récente. Cependant, il a été constaté que le département de Nioro détient le plus grand cheptel de la région. L'Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaolack (IRSV) a visité au cours de l'année 2009 30 foyers dans le département de Kaolack, 13 dans celui de Guinguinéo et 26 dans celui de Nioro. Les principales affections rencontrées sont la gourme, les Pasteurelloses bovine et petits ruminants, les Pasteurelloses bovine et petits ruminants, la maladie du charbon symptomatique et celle du Botulisme équin qui sont la principale cause de mortalité du bétail.

- **A Kaffrine**, il n'existe pas de données récentes dans ce sous secteur. Toutefois, il a été constaté qu'en 2008, le département de Kaffrine représentait 22% de la production en bovin, 52% en ovin et 53% en caprin. . A l'instar de la région de Kaolack, la viande la plus consommée est celle des petits ruminants. En effet, il a été constaté qu'en 2008, le département de Kaffrine a consommé respectivement 11 409 têtes d'ovins et 26 321 têtes de caprins.

## B. CONTRAINTES

- Le vol de bétail
- Le rétrécissement des zones de pâturage
- L'insuffisance et la vétusté d'infrastructure de base
- La faiblesse de l'intensification
- Les difficultés d'accès au crédit
- La sous valorisation des sous produits animaux (lait, cuir, peaux)
- L'absence d'unité de transformation
- Les feux de brousse
- L'insuffisance de l'appui de l'aliment de bétail industriel par les pouvoirs publics
- La faible performance du système d'élevage traditionnel qui a un faible rendement
- La faible performance des races locales en production de lait et viande

- L'apparition d'épizooties émergentes et ré-émergentes (peste équine, dermatose nodulaire contagieuse bovine ;
- L'insuffisance de ressources humaines compétente et de l'offre en insémination artificielle bovine
- La forte dépendance de l'alimentation du cheptel à la pluviométrie
- L'insuffisance des Infrastructures d'élevage et de transformation
- La faible fonctionnalité des organisations faïtières d'éleveurs

### C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES

- Existence de points d'eau (mares, marigots, forages et puits)
- Zone riche en résidu issu des récoltes (fane d'arachide et d'haricot, tige de mil)
- Intégration agriculture - élevage
- Existence d'un projet d'insémination artificielle
- Existence d'un élevage intensif (embouche bovine, poulailler)
- Existence de marché de bétail à Dinguiraye et hebdomadaire (louma)
- Projet de lutte contre la peste aviaire
- Bonne organisation des producteurs
- Existence d'une foire d'élevage et de haras
- Existence de races rustiques bien adaptées aux conditions locales
- Présence d'unité de production d'aliments de bétail et d'un couvoir en cours de mise en place par « SELSINE » à Fatick
- Existence de magasins de vente d'aliment de bétail par la NMA, etc.
- Existence de structures de financement (CNCAS, Crédit Mutuelle du Sénégal, autres mutuelles d'épargne et de crédit
- Présence d'hôtels et de campements touristiques
- Présence de la SOGAS à Kaolack



### 2.1.1.3. LA PECHE ET L'AQUACULTURE

#### A. EVOLUTION

Composante essentielle du développement économique et social de l'axe centre, la pêche est essentiellement pratiquée dans les régions de Fatick et Kaolack qui bénéficient de la présence du Fleuve Saloum et des eaux du Baobolong et du Minimiyang Bolong. En effet, elle contribue de manière non négligeable à la réduction du chômage, à la satisfaction des besoins alimentaires des populations, à l'accroissement des revenus des communautés et à la réduction de la pauvreté. En sus, la diversité des ressources biologiques de l'écosystème aquatique, à une certaine époque, a attiré beaucoup d'acteurs évoluant dans l'agriculture, l'élevage, du fait du déficit pluviométrique qui a engendré la sécheresse et l'inaccessibilité des terres due à l'avancée des tannes dans certaine région telle que Fatick

L'analyse des statistiques de la région de Kaolack montre que malgré l'inadaptation de l'armement et la vétusté du matériel piroguier, **les débarquements** ont évolué entre 2008 et 2009 en passant de 540 à 628 tonnes de poissons et 167 à 360 tonnes de crustacés. Cependant, il faut noter que la quantité de poissons a baissé entre 2007 et 2008 de 10 tonnes, ce qui a occasionné une baisse de la consommation locale de 9 250 kg de poisson par rapport à 2007. On a cependant noté un phénomène inverse au niveau des crustacés avec une forte augmentation de la consommation locale et du mareyage (28650 kg pour la consommation et 108850 kg pour le mareyage). Cette hausse s'explique par l'augmentation des débarquements de la crevette blanche en 2008. Quant à la production de mollusques qui était importante il ya quelques années est quasi nulle ces 3 dernières années si bien qu'elle n'est plus comptabilisée dans la mise en terre de la région de Kaolack.

Concernant la région de Fatick, il a été constaté que les mises à terre sont estimées en 2009 à 10 000 tonnes pour une valeur commerciale 5,700 milliards de francs CFA. L'évolution des mises à terre dans cette région est liée à un mouvement massif de pirogues de marée vers la Casamance, la Guinée Bissau ou la République de Guinée où elles se sont basées mais viennent débarquer régulièrement à Ndagane Sambou, Djifère et Missirah. Il faut noter à ce niveau qu'aucune aire de débarquement n'a été construite à par celle qui date de 1997. Par contre cinq sites de transformation aménagés sont en cours de réalisation de même que deux plan d'aménagement de pêche et un central d'achat

Le parc piroguier a aussi évolué entre 2007 et 2009 à Kaolack et Fatick. En effet, ce parc est passé dans la région de Kaolack de 86 à 179 entre 2007 et 2009. A Fatick, ce parc est passé de 271 à 853 entre 2006 et 2009.

L'aquaculture est peu développée au niveau de l'axe centre. Toutefois, elle pourrait constituer une alternative à la pêche maritime et fluvio-lagunaire. La Pisciculture, l'Ostréculture et la Crevetticulture sont les trois types d'activités aquacoles qui ont fait l'objet d'essais dans la région de Fatick.

### ***B. CONTRAINTES***

- Faible connaissance du potentiel halieutique
- Surexploitation des ressources halieutiques et pratique de forme de pêches illicites
- Insuffisance des infrastructures (réception, conservation)
- Manque d'unités industrielles de transformation
- Destruction des habitats et dégradation des écosystèmes
- Insécurité de la pêche artisanale et de la navigation
- Sous-capacitation des acteurs et faible niveau entrepreneurial des acteurs
- Absence d'initiative privée dans le domaine de l'aquaculture
- Faible respect des normes d'hygiène et de qualité
- Difficulté d'accès aux crédits
- Insuffisance d'infrastructures de conservation et de débarquement
- Difficulté d'accès aux aires de débarquement (dégradation des routes)
- Difficultés de commercialisation des produits halieutiques

### ***C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES***

- Existence de mangrove
- Présence du fleuve Saloum, du Baobolong et du Minimiyang Bolong
- existence d'organisations professionnelles de pêcheurs;
- existence de conseils locaux pilotes de pêcheurs (Foundiougne, Sokone, Toubacouta, Missirah, Fimela et très bientôt Djifère);
- existence d'aires marines protégées (AMP) ;
- présence d'ONG et de projet (WAME, WULA NAFAA, IUCN, PISA/FAO, ENDA GRAF, GIRMAC) œuvrant pour le développement de la pêche ;
- existence d'un marché important de consommation de produits halieutiques;
- existence de comites de plage pour la surveillance de la pêche.

#### 2.1.1.4. LE TOURISME

##### *A. ÉVOLUTION*

La région de Fatick regorge d'énormes potentialités et occupe une place de choix dans l'échiquier national. En effet, elle dispose d'une gamme assez riche de sites touristiques constitués par de nombreux cours d'eaux et "bolongs", les îles du Saloum, le Parc National du Delta du Saloum et de plusieurs autres sites et monuments historiques. En 2007, la région de Fatick comptait 99 établissements d'hébergements touristiques constitués d'hôtels, de campements et d'auberges, d'une capacité totale de 1 797 chambres et de 3 450 lits. La quasi-totalité des infrastructures touristiques sont localisées dans le département de Foundiougne et dans le Sud Ouest du département de Fatick.

Quant aux autres régions de l'axe, l'absence de façade maritime constitue un frein au développement du tourisme. C'est ainsi que la région de Kaolack n'est que la 7<sup>ième</sup> région touristique du Sénégal. Toutefois, sa situation de ville carrefour a beaucoup favorisé le développement de quelques réceptifs, essentiellement composés d'auberges. Le nombre de réceptifs est passé de 18 en 2006 à 23 en 2008 tandis que les auberges ont augmenté de 14 à 18 durant la même période. Par contre, le nombre d'hôtel est stationnaire, restant bloqué à 2. Le nombre de chambre est quant à lui passé de 217 en 2006 à 316 en 2008 soit une augmentation relative de 46%.

Il a été également constaté que la durée moyenne de séjour ne cesse de baisser dans la région de Kaolack, ce qui porte à croire le manque d'intérêt des touristes vis-à-vis de localité. En effet, elle est passée de 1,9 en 2006 à 1,7 en 2008. Cette même tendance est observée au niveau de la région de Fatick où le taux d'occupation des réceptifs hôteliers a baissé aussi 18,47% en 2006 à 16,07% en 2007 est faible. Mais ces chiffres sont sous estimés du fait de circuits parallèles (résidences privées et réceptifs clandestins). La durée de séjour est de 2,1 jours en 2007 contre 2,3 en 2006.

Dans la région de Diourbel, les infrastructures touristiques se limitent essentiellement à des auberges notamment au niveau des départements de Diourbel et de Mbacké. Cependant ce secteur pourrait être porteur si on exploite les énormes potentialités culturelles dont regorge la région. En effet, la région de Diourbel a un patrimoine culturel très riche et coloré et présente de réels attraits touristiques. En plus de certains évènements culturels et religieux (Magal de Touba, etc.) organisés chaque année dans la région, on note également l'existence de plusieurs sites et monuments historiques (33 au total) répartis à travers les 3 départements de la région.

## ***B. CONTRAINTES***

Les principales contraintes qui entravent le développement du tourisme au niveau de l'axe centre sont :

- l'inexistence de plan d'aménagement touristique dans les régions de Kaolack, Diourbel et Kaffrine
- le déficit de promotion dans les principaux marchés émetteurs,
- l'exploitation de circuits parallèles et le développement anarchique des réceptifs.
- l'absence de structures d'encadrement et de formation.
- l'état défectueux des principales routes et l'enclavement
- la courte saisonnalité de l'activité touristique
- la faible couverture des réseaux GSM
- la mauvaise qualité de l'eau de boisson

## ***C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES***

- les conditions climatiques favorables,
- la présence de nombreux cours d'eau, et de plages au sable fin
- l'existence de chapelet d'îles, d'îlots et de méandres,
- l'existence de ressources forestières et de zones sauvages,
- l'existence de la réserve de biosphère du Delta du Saloum,
- l'importance du patrimoine historique et socio culturel,
- présence de la SAPCO et de l'Agence Nationale pour la Promotion du Tourisme (ANPT)

Force est de constater que la valorisation de ces différentes opportunités et potentialités permettrait le développement de plusieurs types de tourisms tels que :

- **Le Balnéaire** : c'est une forme de tourisme qui met en évidence le soleil, le climat et les plages.
- **Le tourisme culturel** : les manifestations culturelles et religieuses dans les quatre régions sont nombreuses, variées et doivent être exploitées afin de permettre à ce produit d'être plus attractif. Parmi ces manifestations, on peut citer : le Gamou annuel de Médina Baye et le Magal de Touba
- **l'écotourisme** : L'axe peut bénéficier d'un certain regain d'intérêt auprès des opérateurs touristiques dont la clientèle s'oriente de plus en plus vers les produits en rapport avec la nature et l'environnement.

### 2.1.1.5. TRANSPORT ET MOBILITE

La position géographique de l'axe centre lui confère une place stratégique en matière de transport. En effet, la centralité des régions qui le composent, a beaucoup contribué à la densification du réseau routier de l'axe qui est devenu un passage forcé en allant vers les pays voisins de la Gambie, du Mali, des deux Guinées et surtout les régions de Tambacounda, de Ziguinchor et de Kolda.

#### *A. EVOLUTION*

L'axe centre compte quatre types de transport : routier, fluviomaritime, aérien et ferroviaire.

##### A.1. Le transport routier

**Le transport routier** est de type urbain et interurbain. Le premier est assuré par des taxis (jaune et noir), des « clandos », des vélos taxis et des charrettes tandis que le deuxième est effectué par des cars « ndiaga ndiaye », des mini- cars, des taxis « 7 places » et des bus de 60 places.

Après une chute en 2006 et 2007, **le parc automobile** immatriculé dans la région de Kaolack a augmenté timidement en 2008 et 2009 qui a été une année faste pour les immatriculations aussi bien pour les véhicules neufs que pour les véhicules d'occasion.

A Diourbel, le nombre de véhicules est passé de 15 010 à 16 120 véhicules entre 2008 et 2009, soit un taux d'accroissement de 7,40%. L'accroissement du parc automobile concerne tous les types de véhicule à l'exception des taxis urbains (-12,13%) qui subissent une forte concurrence des charrettes dans les grandes villes telles que Touba. Les progressions les plus fortes sont enregistrées chez les « autres types de véhicules », suivis des semi remorques, des tracteurs et des camions avec respectivement 42,59%, 28,21% et 20,4%. Cependant, le parc automobile est très vétuste surtout celui du transport en commun.

Concernant la région de Fatick, le nombre de véhicules immatriculés progresse d'année en année car beaucoup de conducteurs préfèrent de plus en plus exercer dans les zones touristiques comme Mbour, Ndangane etc. c'est ainsi que 81 véhicules ont été enregistrés 16 en 2006, 57 en 2007 et 81 en 2008.

Sur le plan du **désenclavement du monde rural**, il a été constaté que beaucoup d'efforts ont été fournis par l'Etat. C'est ainsi qu'à Diourbel, il a été réalisé 36 Km de pistes, 128 km de routes non revêtues et 118,4 km de routes revêtues en 2009 contre 206,3 km de piste, 149,3 de routes revêtues et. 132,2 Km en 2008.

La région de Kaolack dispose en 2009 d'un réseau routier composé des Routes nationales (RN) entièrement revêtue d'une longueur de 313,100km, des Routes régionales (RR) d'une longueur de 57,8 km, des Routes départementales (RD) d'une longueur de 664 km, des Voiries urbaines de 10, 069 km de longueur, des pistes répertoriées (437,6 km) et des pistes non répertoriées d'une longueur de 491,9 km dont 230,25 de pistes aménagées et 261,65 de pistes non aménagées

En 2009, la région de Fatick, dispose d'un réseau routier de 818,129 Km dont la nationale longue de 179,243 Km, qui représente 43,46% des routes revêtues de la région. L'axe Fatick – Foundiougne – Passy est dans un état déplorable de même que l'axe Keur Waly Ndiaye-Sokone Quant aux axes Fatick-Diakhao-Gossas (45km) et Fatick- Niakhar-Bambey (13km), ils sont complètement réalisés. Il en est de même des pistes rurales de Colobane (15km) et de Tattaguine (7km).

#### A.2. Le transport fluvio maritime

Il n'existe pas de données statistiques récentes sur ce type de transport qui était jadis florissant avec les ports de Kaolack, Fatick et de Foundiougne. Ces ports étaient des escales de grands bateaux durant l'économie de traite. L'itinéraire Dakar Embouchure de Sangomar - Chenal du Saloum - Kaolack était la voie du transport industriel maritime.

Les activités de transport maritime se résument au niveau du port de Kaolack et de ses deux annexes en l'occurrence Diorhane et Lyndiane à l'exportation : du sel produit par la NSSS et de la production d'huile brute et de tourtereaux de la NOVASEN et de la SUNEOR. Au cours de l'année 2009, 41 bateaux contre 32 en 2008 ont bâti pavillon au large des côtes de Kaolack dont 23 au port annexe contre 27 de Diorhane 16 à celui de Lyndiane contre 5 et au port de Kaolack 2 bateaux contre zéro en 2008. Les jauges de ces bateaux qui servent de taxation sont estimées au brut à 49 531 tonnes contre 55 896 tonne en 2008 et au net à 29 422 tonne en 2008 contre 29 756 tonnes. Ainsi, ces bateaux ont acheminé en destination des pays surtout africains 50 432 tonnes de sel contre 44 432 tonnes en 2008, 4 400 tonnes d'huile brute contre 12 483.7 tonnes et 1 680 tonnes de tourtereaux contre 4 874 tonnes en 2008.

En retour, certains bateaux importent des balles de sacs pour les emballages du sel qui sont évaluées en 2008 à 41 tonnes et aucun en 2009.

A Fatick, c'est le Bac de Foundiougne et les pirogues qui constituent les principaux moyens de transport fluviomaritime. Cependant, un programme d'acquisition d'un Bac de 60 tonnes pour Ndangane et 1 Ferry de 60 tonnes pour Djifère a été élaboré. Les études techniques sont terminées et la recherche de financement est en cours pour améliorer la fluidité du transport fluviomaritime dans cette zone.

#### A.3. Le transport ferroviaire

La zone centre est traversée par l'axe Diourbel -Gossas – Gagnick – Guinguinéo - Kaffrine. Mais avec la suppression du trafic interne de voyageurs, cet axe n'est emprunté que par l'express Dakar - Bamako et les trains de marchandises.

#### A.4. Le transport aérien

Ce type de transport est mentionné uniquement pour signaler l'existence d'aérodromes à Fatick, kaolack et Touba. Le trafic n'est pas encore dense .c'est les autorités étatiques (Président de la république) qui empruntent généralement cette voie pour rallier rapidement les capitales régionales.

### **B. CONTRAINTES**

L'analyse de ce secteur d'appui à la création de richesse montre que les principales contraintes qui entravent son développement sont :

- le retard de la mise en place du budget pour l'entretien des routes existantes et des ouvrages d'art,
- l'absence de barrières de pluie pendant l'hivernage pour protéger les routes non revêtues,
- l'inexistence du contrôle de charges à l'essieu (Surcharge de gros porteurs,) entraînant une dégradation rapide des routes,
- l'absence de réglementation des vélos taxi,
- la dégradation de la voirie urbaine,
- la vétusté du parc automobile,
- l'absence de port principal dans la région de Fatick,
- le manque d'organisation des piroguiers
- l'absence de balise dans les zones dangereuses.

- L'absence de circuit propre aux véhicules hippomobiles
- La non réhabilitation du port commercial de kaolack
- L'état défectueux de certaines routes goudronnées dans l'axe
- La panne fréquente du Bac de Foundiougne

### ***C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES***

L'un des atouts majeurs de l'axe centre est qu'il dispose de tous les types de transport. Le paysage du transport urbain et interurbain est enrichi par les taxis bleus et les vélos taxis. En sus, la présence des Chambres de Commerce renforce les potentialités de la région en matière de transport et même au-delà.

Par ailleurs, toutes les régions de l'axe disposent d'un programme triennal d'entretien du réseau routier classé et d'un financement pour la réhabilitation ou la construction de pistes. Elles disposent également du PERA et du FERA pour l'entretien annuel des routes.



## 2.1.1.6. L'ARTISANAT

### *A. EVOLUTION*

L'un des atouts majeurs de ce secteur est l'existence de chambres de métiers dans toutes les régions de l'axe sauf à Kaffrine qui dispose d'une antenne. L'impact de ces chambres consulaires a été très significatif pour le développement de ce secteur dont les effectifs augmentent d'année en année. En effet, selon les statistiques, le nombre d'artisans inscrits aux chambres de métiers est passé dans la région de :

- **Diourbel** de 4051 à 4148 entre 2008 et 2009, soit une légère hausse de 2,39%,
- **Kaolack** de 3 555 à 3 675 entre 2006 et 2008, soit une hausse de 3,37%,
- **Fatick** de 4 112 en 2008 à 5185 en 2009

Quant à la nouvelle région de Kaffrine, elle ne compte que 680 artisans inscrits à la chambre des métiers en 2009. Force est de constater que ces chiffres sont en deçà du nombre d'artisans dont comptent ces régions car la plupart des acteurs de ce secteur évoluent toujours dans l'informel. Outre cela, il a été constaté la plupart des artisans s'activent dans la production. En effet, les artisans qui sont dans la production dans les régions de Diourbel, Fatick et kaffrine sont respectivement 55,83%, 47,44% et 65% des effectifs totaux. La région de Kaffrine compte également 19% d'artisans de service et 16% artisans d'art.

Par ailleurs, il a été aussi constaté qu'à Diourbel, l'essentiel des artisans affiliés à la Chambre de Métiers de Diourbel en 2009 ont des entreprises individuelles (3115 artisans, soit 98,02%). Les artisans regroupés en GIE représentent 1,98% des effectifs inscrits en 2009.

Dans la région Diourbel, 11 projets artisanaux ont été financés et 80 artisans formés dont 60 femmes en 2009 contre 65 en 2008. Ce résultat est dû au fait que la région a pu bénéficier en 2009 d'un important programme de renforcement des capacités, destinés aux artisans. Cette formation est en cours de réalisation par l'ONFP et l'Association JAR II, dans les localités de Ndereppe et de Réfane.

Sur le plan des infrastructures, il a été constaté une légère amélioration voire une stagnation. En effet, toutes les régions de l'axe comptent chacune un village artisanal sauf Kaffrine. Malgré la forte entrée des femmes dans ce secteur (transformation alimentaire, restauration, teinture, couture/confection, coiffure, etc.), on observe encore en 2009 une prédominance des hommes dans les inscriptions (plus de 3 artisans sur 4). Cette situation traduit en réalité le caractère très informel de l'activité féminine au Sénégal

## ***B. CONTRAINTES***

Malgré les nombreux atouts dont il dispose et son impact significatif dans la lutte contre la pauvreté au niveau de l'axe centre, l'artisanat est confronté à l'analphabétisme de ses acteurs en général et des femmes en particulier. Cette situation a fortement empêché leur prompt inscription à la chambre des métiers. A cela s'ajoute :

- Le manque d'organisation et leur faible capacité de gestion.
- Le faible développement des réseaux des mutuelles d'artisans
- Les faibles moyens d'intervention des Chambres de Métiers
- Les produits financiers non adaptés (problèmes de garantie)
- Le faible développement des unités de transformations des produits agricoles
- Le faible développement du secteur touristique.
- L'insuffisance d'espaces de promotion des produits locaux
- Le manque de synergie entre intervenants
- L'insuffisance de centre de formation dans les métiers porteurs
- Les difficultés d'accès aux marchés pour les artisans
- La non généralisation du programme (PAO/SFP)

## ***C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES***

Les principales opportunités et potentialités de l'artisanat au niveau de l'axe centre sont :

- L'existence des chambres de métiers
- La présence des IMF
- La présence de plusieurs structures, programmes, projets et ONG intervenant dans ce secteur (PROMER, BIT, ONFP, etc.)
- La bonne organisation des acteurs,
- L'existence de villages artisanaux
- La position géographique de l'axe centre

## 2.1.1.7. L'INDUSTRIE – APPUI UX PME

### **A. ÉVOLUTION**

Le tissu industriel de la région de Fatick a considérablement régressé depuis quelques années du fait du découpage administratif intervenu en 2001/2002. Ce découpage a entraîné le rattachement de la zone industrielle à la région de Kaolack. C'est ainsi qu'en 2008 la région ne comptait que trois industries : SELSINE, l'AGAGLACE UTRACEL etc.

Concernant la région de kaolack, elle a un tissu industriel qui s'est fortement enrichi avec l'arrivée de la zone industrielle de Kahone qui abrite la SOTEXKA, la SENSAC, la SENEMBAL, la SODEFITEX et la Centrale Electrique de Kahone. Le nombre d'entreprises enregistrées aux services fiscaux (NINEA) est passé de **2320** à **10 565** entre 2006 et 2009. La majeure partie de ces entreprises évoluent dans le secteur du commerce. Les services viennent en deuxième position. Cette situation peut s'expliquer par la position géographique de la région de kaolack et le développement des activités commerciales surtout dans la commune de Kaolack qui est une ville carrefour.

Quant à la région de Diourbel, **elle ne dispose que de quatre (4) unités fonctionnelles** en 2008 :

- ✓ SUNEOR ex SONACOS-EIB, basée à Diourbel et spécialisée dans la production d'huile et éléments dérivés ;
- ✓ le centre emplisseur de gaz de Dalla Ngabou ;
- ✓ l'huilerie de Darou Khoudoss à Touba ;
- ✓ le Water de Diourbel.

Il faut aussi signaler la construction d'une unité de fabrication de teeshirt de Diourbel. Quant à la minoterie de Touba, elle est à l'arrêt depuis près de cinq ans du fait du retrait des partenaires étrangers, du manque de matières premières (les responsables de l'usine n'arrivent plus à trouver des fournisseurs pour le blé) et des difficultés financières (paiement des commandes et fonds de roulement). Les installations sont fonctionnelles et ne demandent qu'à redémarrer car la minoterie arrivait à écouler toute leur production.

### **B. CONTRAINTES**

- La faiblesse des ressources agricoles,
- La quasi inexistence de minerais,
- La rareté des ressources halieutiques.
- Le faible taux d'enregistrement des artisans et des entreprises artisanales

### ***C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES***

- l'esprit d'initiative des populations du Baol ; et du Saloum
- la présence d'infrastructures adéquates ;
- l'existence de nombreux sous produits et filières de production non encore valorisées;
- l'importance du matériel de construction notamment l'argile ;
- la forte capacité de mobilisation des ressources financières ;
- le poids économique et social important.

## 2.1.1.8. MICRO FINANCE

### *A. EVOLUTION*

Elle est très développée au niveau de l'axe centre où il existe une multitude des institutions de micro finance qui concourent toutes conformément à la stratégie nationale de la micro finance (2006-2010) c'est-à-dire faciliter l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro entrepreneurs.

En 2009, la région de Fatick comptait 18 institutions de micro finances agréées répartis comme suit :

- 7 dans le département de Fatick
- 7 dans le département de Foundiougne
- 4 dans le département de Gossas

### *B. CONTRAINTES*

Ce secteur est confronté à plusieurs contraintes parmi lesquelles on peut en citer :

- la gestion informelle de certaines IMF,
- la fragilité des IMF de base,
- le Manque de sensibilisation et d'information des bénéficiaires potentiels,
- l'absence de synergie des acteurs de micro finance,
- la mauvaise répartition spatiale des IMF
- La faible diversification des produits financiers offerts par les mutuelles
- et le déficit du renforcement des capacités des dirigeants des mutuelles

### *C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES*

Les Institutions de Micro finance bénéficient de plusieurs atouts tels que :

- l'existence de plusieurs organisations structurées jusqu'à la base
- la proximité des institutions de micro finance avec le niveau local qui permet un accès facile des populations
- et la simplicité des procédures d'accès au crédit qui encouragent les bénéficiaires potentiels à formuler des demandes de financement

## 2.1.1.9. ENERGIE

### *A. EVOLUTION*

La mise en fonction de la Centrale électrique de Touba – Tobène, ajoutée à la présence de l'ASER, a augmenté la capacité énergétique de la région Diourbel. C'est ainsi que le nombre de villages électrifiés et le nombre d'abonnés en électricité ont sensiblement augmenté dans cette région durant ces dernières années. Cette nouvelle situation a impacté considérablement sur les conditions de vie des populations des localités bénéficiaires

Hormis la SENELEC et l'ASER, la région de Fatick compte depuis quelques années t sur le Programme de Développement des Energies Renouvelables (PRODER) pour faciliter l'accès des populations aux services énergétiques. Le PRODER qui a été initié de concert avec la région de Poitou-Charentes (France) en 2008, met plus l'accent sur les services énergétiques durables, à travers le développement des énergies renouvelables et l'optimisation de la gestion des ressources énergétiques.

Dans le cadre de sa composante « Foyers améliorés », le PRODER a distribué plus de 600 foyers améliorés dans la région de Fatick en 2009 grâce à la mise en relation des artisans (potières et forgerons formés en 2008), et à l'appui des mutuelles de Fatick, de Mbellacadio, et d'unions de groupements féminins. Par ailleurs, en partenariat avec le PERACOD/GTZ et le PNUD, le conseil régional de Fatick a initié un projet permettant d'accéder à la finance carbone et à la subvention d'une partie des foyers améliorés.

En 2009, nous constatons une augmentation des abonnements par rapport à 2008. Les abonnements à usage domestique sont passés de 27 008 à 28 968 soit une augmentation relative de 7,25 %. Ceux à usage Professionnel ont augmentés de 127,87 %, cela peut s'expliquer par le passage de Guinguinéo en département.

Par ailleurs, il a été aussi constaté que des efforts notoires ont été faits sur l'éclairage public et l'électrification rurale par la SENELEC et l'ASER entre 2008 et 2009 dans la région de kaolack. C'est ainsi qu'en 2008, ces structures ont installées 73 lampadaires et une mini centrale dans certaines communautés rurales de la région. Outre cela, il a été constaté que le nombre d'abonnés à la SENELEC a fortement augmenté aussi dans la zone.

### ***B. CONTRAINTES***

- *Le faible accès à l'énergie solaire*
- *Le manque de suivi et d'entretien de l'éclairage public*
- *La faible couverture de l'électrification rurale.*
- *La capacité de production qui est toujours faible malgré le renforcement de la centrale de Kahone.*

### ***C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES***

- *La disponibilité d'un surplus d'énergie au niveau des industries*
- *L'existence de la mini- centrale électrique TOUBA TOBENE*
- *La disponibilité de l'énergie solaire et éolienne*

## 2.1.1.10. COMMERCE

### **A. ÉVOLUTION**

La position géographique de l'axe centre lui confère une place stratégique car il constitue un passage obligatoire pour aller vers les régions du Sud et du Sud Ouest mais également vers les pays limitrophes tels que la Gambie, le Mali et les deux Guinées. C'est ainsi que le marché de Kaolack est l'un des plus grands du Sénégal voire de la sous région.

Hormis le marché, la région de Kaolack compte 19 marchés permanents dont 12 dans le département de Kaolack, 4 dans celui de Nioro et 3 dans celui de Guinguinéo. En sus de cela, on y trouve également des marchés hebdomadaires ou « loumas » dont 9 sont situés dans le département de Kaolack, 6 dans celui de Nioro et 4 dans celui de Guinguinéo. La région de kaolack compte actuellement 54 grossistes et 1046 détaillants dont 708 dans le département de Kaolack.

A Diourbel, le commerce occupe une place importante dans le développement économique de la région. Ceci est dû au fait que le commerce est par essence une activité très prisée des « Baol – Baol ». Cette situation est favorisée par la position géographique de la région qui est à mi-chemin entre l'important centre de production de la zone sylvo-pastorale et les grands centres de consommation du centre ouest (Dakar, Thiès et Kaolack). Outre cela, la région de Diourbel regorge de marchés hebdomadaires « Louma » où sont écoulées une bonne partie de la production agricole et du bétail.

### **B. CONTRAINTES**

- Caractère informel du sous secteur
- L'enclavement de certaines localités
- Mauvais état des routes et des pistes de production

### **C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES**

- Position géographique des régions de l'axe centre
- Disponibilité de produits agricoles et produits animaux
- Existence de loumas
- Poids démographique de cette zone (forte concentration humaine)
- Existence du cœur de ville et du port de Kaolack
- Dynamisme des chambres de commerce
- Présence des IMF et de banques



## 2.1.1.11. JEUNESSE ET SPORTS

### A. EVOLUTION

Il ressort de l'analyse de l'évolution démographique par âge que les régions de l'axe centre sont caractérisées par la jeunesse de leur population. En effet, la proportion des jeunes dans la population totale de ces quatre régions gravite autour d'une moyenne de 70%. Cette jeunesse dont la plupart est déscolarisée évolue dans diverses activités du secteur informel telles que :

- Le commerce de café « Touba » ;
- Le cirage de chaussures ;
- Le lavage de voitures ;
- La vente d'eau glacée,
- Etc.

Force est de constater que cette frange déscolarisée se reconvertit, aussi, en apprentis dans les métiers comme la maçonnerie, la mécanique, la menuiserie, l'électricité, l'électronique, etc. C'est ainsi, qu'ils mobilisent des revenus mensuels oscillant entre 15 000 et 30 000 FCFA. Cependant, d'autres parmi eux qui sont inactifs s'adonnent de plus en plus à consommation de la drogue, la prostitution et le vol. A cet effet, certaines ONG installées dans les régions de Diourbel, Fatick et Kaolack travaillent pour la réinsertion de ces jeunes déscolarisés.

Par ailleurs, il a été constaté que le sport contribue beaucoup à l'épanouissement des jeunes. La quasi-totalité des disciplines sportives sont pratiquées actuellement dans les quatre régions. Cependant, on note la montée en puissance des disciplines telles que, le football, le basket et les sports de contact (Karaté, Judo, Lutte, etc.) dans les régions de Diourbel, Fatick et Kaolack. C'est dans cette logique qu'on enregistre l'accroissement du nombre de pratiquants dans les domaines précités.

Concernant les infrastructures sportives, leur nombre varie d'une région à une autre. C'est ainsi qu'en 2009, la région de Kaolack comptait 144 infrastructures sportives tandis que Diourbel n'en disposait que 101. Quant à la région de Fatick, elle demeure la plus dépourvue en infrastructures sportives car elle en compte actuellement moins de 80.

La région de kaolack a un plateau assez riche en matière d'infrastructures sportives car elle dispose actuellement de 04 stades, 09 plateaux multifonctionnels, 24 terrains de football, 22 terrains de basket, 20 terrains de handball, 09 terrains de Volleyball, 10 arènes de lutte, 22 Dojos et Hippodromes. Outre cela, elle dispose aussi de 03 CDEPS,

25 foyers des jeunes et 03 maisons à outils. Cependant ces infrastructures qui sont dans un état qui laisse à désirer sont très mal réparties sur le territoire régional.

Quant à la région de Diourbel, elle est faiblement équipée en infrastructures sportives qui a diminué entre 2008 et 2009 de 107 à 101. Cette diminution est due à la chute du nombre de terrains de basket, de volley et de hand ball. Ce qui contraste avec l'importante demande enregistrée, si on se réfère au nombre de pratiquants qui a fortement augmenté pour toutes les disciplines (de 805 en 2008, il passe à 2606 en 2009). Il est à remarquer par ailleurs que la qualité des infrastructures est assez problématique. On relève que l'accès des populations aux infrastructures sportives est encore difficile pour le milieu rural et se limite aux terrains de football (les autres disciplines étant quasi inexistantes).

### ***B. CONTRAINTES***

Cette population jeune est confrontée à plusieurs contraintes parmi lesquels on peut citer :

- L'insuffisance de l'encadrement des jeunes
- L'insuffisance d'activités génératrices de revenus destinés aux jeunes
- Le déficit de formation professionnel des jeunes
- La faible collaboration entre les associations de jeunes et les collectivités locales
- L'insuffisance des infrastructures sportives;
- La vétusté et l'inadaptation de certaines infrastructures;
- L'insuffisance du personnel d'encadrement technique;
- Le sous équipement des structures d'encadrement (CDEPS)
- L'inactivité des médiateurs de sports

### ***C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES***

- L'existence de structures associatives des jeunes dans les quartiers
- Présence de programmes de réinsertion des jeunes
- Importance de la population juvénile

## 2.1.1.12. CULTURE ET LOISIRS

### **A. EVOLUTION**

Les régions de Kaolack, de Kaffrine, de Diourbel et surtout celle de Fatick recèlent d'importantes potentialités culturelles. Elles disposent, chacune, de monuments historiques et d'un agenda culturel riche et varié. On dénombre 13 sites et monuments historiques dans la région de Kaolack contre 33 dans celle de Diourbel.

Hormis cela, 08 manifestations culturelles sont annuellement organisées à Kaolack tandis que les « Magal ou Gamou » constituent les principales activités culturelles organisées dans la région de Diourbel. Inversement, dans la région de Fatick, les activités culturelles sont limitées aux séances de luttes traditionnelles, aux journées culturelles et aux cérémonies de « KHOYE ».

### **B. CONTRAINTES**

Les activités culturelles, bien que constituant un facteur de développement économique et social, sont confrontées aux contraintes suivantes :

- la dégradation des sites et monuments historiques;
- l'absence d'un calendrier régulier pour les manifestations culturelles;
- l'insuffisance d'infrastructures culturelles;
- l'insuffisance du personnel.
- l'insuffisance d'appui des entreprises de production artistiques
- l'insuffisance d'espaces de loisirs
- faible prise en charge de ce domaine de compétence transférée par les collectivités locales

### **C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES**

Les potentialités culturelles de l'axe centre sont énormes à cause surtout de son statut de carrefour car étant un passage forcé entre les régions orientales et sud et surtout les pays frères de la Gambie, du Mali et des Guinées Bissau et Conakry. Ses régions regorgent de diversité culturelle extraordinaire favorisée par la présence de plusieurs ethnies du Sénégal en l'occurrence les sérères, les wolofs, les toucouleurs, les peuls de la Guinée et même les bambara du Mali etc... Outre cela, on y note aussi :

- l'existence de plages vierges dans la région de Kaolack,
- et l'existence de centres culturels régionaux.

### 2.1.1.13. EMPLOIS

#### **A. EVOLUTION**

Selon les résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002, la proportion d'actifs occupés dans la région de Diourbel tourne autour de 37,4% contre 39,1% pour le niveau national. Il convient de signaler qu'en 2002, les actifs n'ayant pas d'emploi (si on y soustrait les femmes au foyer) ne représentaient que 17,1% de la population régionale.

Concernant la région de Fatick, le taux brut d'activité était de 37,2% selon les derniers chiffres issus du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3) de 2002. Cependant, dans le souci de promouvoir l'emploi au niveau régional, un Programme des Bourses Tremplin pour l'Emploi (PBTE) a été mis sur pied dans le cadre de la coopération entre les régions de Fatick et de Poitou-Charentes en France. Ce programme a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations par l'accroissement des revenus, la création d'activités génératrices de revenus et la lutte contre la pauvreté. A ce jour, Cinquante huit (58) porteurs de projets ont été sélectionnés pour un coût global de 102 380 848 F CFA. Vingt trois (23) promoteurs dont 07 individuels et 61 collectifs ont à ce jour, reçu leur financement pour un montant total de **34 281 998FCFA** dont **7 328 899** de subvention.

#### **B. CONTRAINTES**

- La précarité de l'emploi
- La courte durée de vie des entreprises dans la zone
- La faible proportion d'actifs dans la zone centre
- la faiblesse des investissements destinés aux jeunes notamment avec le FNPJ et l'ANEJ ;
- l'implication faible des collectivités locales pour les activités, projets et programmes de jeunesse, des sports et des loisirs ;
- le manque de personnel technique d'encadrement ;
- les difficultés d'accès au système classique de financement ;
- le manque d'infrastructures adaptées pour la promotion des activités de jeunesse, des sports et des loisirs.

### ***C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES***

- Le développement du micro crédit ;
- Le développement des fermes agricoles ;
- L'insertion par les nouveaux métiers liés au sport et aux loisirs
- l'existence de structures formelles d'encadrement ;
- la bonne organisation du secteur de la jeunesse ;
- le dynamisme de la jeunesse et leur présence dans les sphères de décisions (Collectivités locales).
- La présence de projets et programmes d'appui aux PME / PMI tels que le PROMER

## 2.1.1.14. EQUITE ET GENRE

### **A. EVOLUTION**

A l'instar des autres régions du Sénégal, celles de l'axe centre ont fait des avancées significatives dans la promotion du genre et de l'équité ces dernières années. C'est ainsi que le pourcentage de femmes dans les instances de décision (conseils ruraux et municipaux) a sensiblement augmenté entre 2006 et 2009. En effet, il a été constaté qu'à **Diourbel**, les femmes représentent **15%** des Conseillers ruraux, **23%** des Conseillers municipaux et **11%** des Conseillers régionaux. Au niveau du département de **Kaolack** les femmes représentent **9,1%** des conseillers ruraux, **21,93** des conseillers municipaux et **10%** des conseillers régionaux. Outre cela, le nombre de femmes responsables de service continue aussi d'augmenter tant au niveau régional que départemental,

Concernant l'accès des femmes aux facteurs de production, il a été noté aussi une amélioration dans toutes les régions et plus particulièrement à Fatick où des semences ont été distribués aux organisations de femmes dans le cadre de la GOANA. Outre cela, du matériel d'allégement des travaux de femmes a également été distribué en 2009 dans certains villages de la région.

### **B. CONTRAINTES**

S'il est vrai que des progrès ont été réalisés dans ce domaine, force est de constater qu'il reste beaucoup d'efforts à faire pour lever les contraintes qui entravent une promotion effective du genre et de l'équité au niveau de l'axe centre. Parmi ces contraintes on peut citer :

- la disparité des revenus entre hommes et femmes,
- l'inégalité dans l'accès aux facteurs de production entre hommes et femmes
- la discrimination dans l'accès aux fonctions électives et aux instances de décisions

### **C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES**

- L'existence de textes de loi pour la promotion du genre et de l'équité
- La présence d'ONG et de structures d'appui à la promotion du genre (APROFES, RAJEF, GPF, FAFS, DIRFEL, etc.)
- La présence d'experts en genre dans plusieurs projets et programmes (PAPIL, PAFA, etc.)
- L'existence de discrimination positive dans certains programmes
- Le niveau assez élevé de formation des femmes dans les domaines de gestion, e
- L'existence de femme leaders

## 2.1.2. AXE 2 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX

### 2.1.2.1. L'EDUCATION ET LA FORMATION

#### A. EVOLUTION

##### a) L'enseignement préscolaire

Il a connu des avancées significatives entre 2006 et 2009 dans les toutes les régions de l'axe centre. C'est ainsi que jadis limité aux villes et réservé aux couches sociales aisées, ce secteur est actuellement en pleine mutation grâce à l'introduction de la Case des Tout Petits qui prend en compte le milieu rural.

Sur le plan infrastructurel, il été constaté que la région de kaolack compte 84 structures de prise en charge de la petite enfance ainsi réparties comme suit : 47 Public (Cases des Tout Petits, Ecoles Maternelles), 35 Garderies privées et 2 Garderies Communautaires.

Il y a une forte concentration des structures (72.62%) dans le département de Kaolack contre (8.33%) pour Guinguinéo et (19.05%) pour Nioro. La nouvelle région de Kaffrine dispose de 20 structures de prise en charge de la petite enfance qui accueillent 1301 pensionnaires dont 52% de filles.

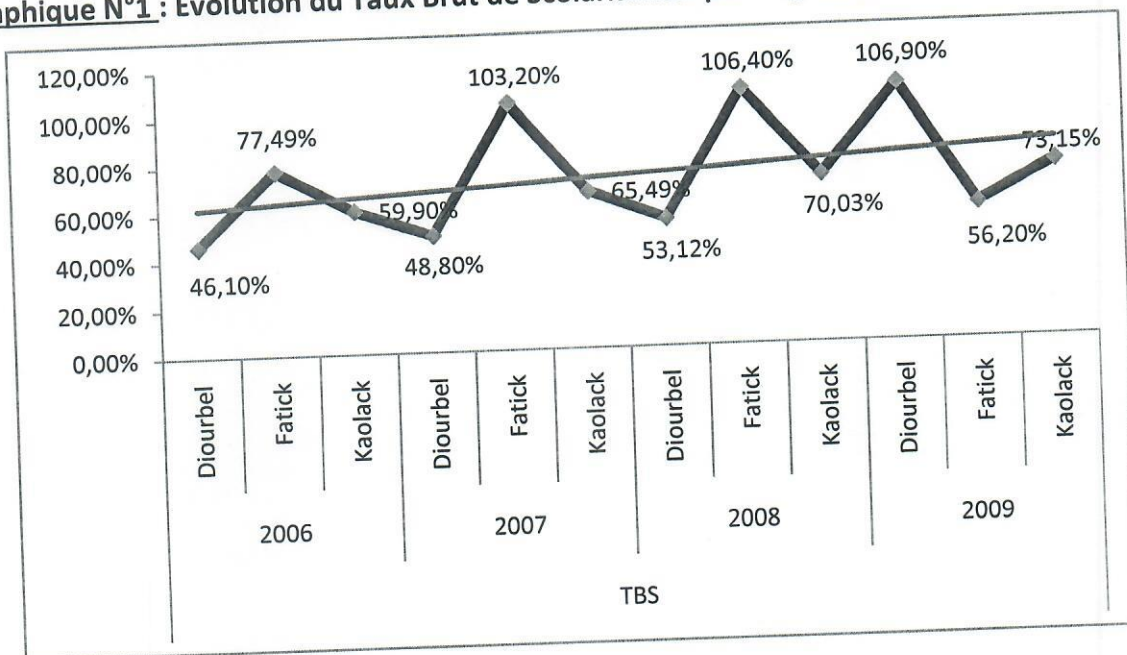
Malgré l'augmentation du nombre d'infrastructures, force est de constater que le taux brut de préscolarisation (TBPS) demeure encore très faible dans la zone. En effet, la région de Fatick à un TBPS de 6,96% tandis que Kaffrine est à 5,19%, ce qui est en deca des objectifs nationaux.

##### b) L'enseignement élémentaire

D'une manière générale il a été constaté des avancées u niveau de tous les indicateurs.

- Le **taux de scolarisation brut (TBS)** a progressé entre 2006 et 2009 dans toutes les régions de l'axe centre. Cependant, l'analyse du graphique N°1, montre l'atteinte des OMD en matière d'éducation demeure encore hypothéquée au niveau de l'axe centre. Hormis Fatick, aucune des trois autres régions de l'axe n'a atteint les objectifs fixés par le DRSP II et les OMD en matière de TBS en 2009 c'est-à-dire 98%. En effet, si Fatick a un TBS de 106,4% en 2008, les régions de Kaolack, Diourbel et de Kaffrine ont respectivement un taux de 73,15%, 56,2% et 47,34% la même année. Force est de constater que les régions de Diourbel et de Kaffrine ont parmi les plus bas TBS du Sénégal.

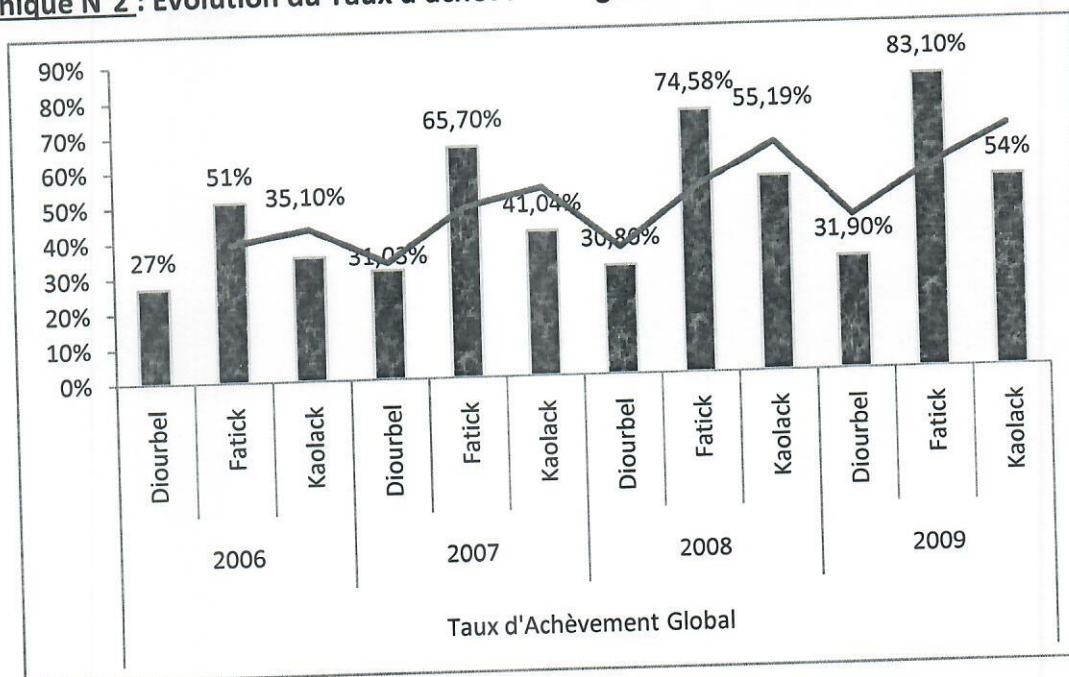
**Graphique N°1 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation par Région entre 2006 et 2009**



Cette même tendance est visible au niveau du taux de SCOFI qui est supérieur à celui des garçons dans toutes les quatre régions mais inférieur à la moyenne nationale (95,9%) En 2009, il est de 75,53% à Kaolack et 61,1% à Diourbel.

- Le **taux d'achèvement global** a également connu une augmentation dans toutes les régions de l'axe entre 2006 et 2009. Durant cette période, ce taux est passé de 35,1% à 54% à Kaolack, de 51% à 65,7% à Fatick et de 30,8% à 31,9% à Diourbel. La région de Kaffrine a actuellement un taux de 42%.

**Graphique N°2 : Evolution du Taux d'achèvement global entre 2006 et 2009**





Outre cela, il a été constaté également que le taux d'achèvement des filles a sensiblement augmenté dans toutes les régions de l'axe centre. En effet, il a augmenté de 19 points entre 2006 et 2009 à Kaolack et de 22,6% à Fatick durant la même période. Cependant, ces taux demeurent encore faibles car ils sont en deçà des objectifs nationaux du DRSP en 2010 qui est de 85%. Si la tendance continue, **la cible 2A de l'OMD N°2 ne sera pas atteinte en 2015. Ce qui sous-entend que d'autres efforts restent à faire pour être en phase avec l'universalisation de l'achèvement du cycle élémentaire.**

- Le **taux d'admission brut au CI**, a aussi augmenté de manière substantielle dans toutes les régions de l'axe entre 2006 et 2009. En effet, il a été constaté que le taux d'admission brut est passé entre 2006 et 2009 de 56,2% à 81,7 % dans la région de Diourbel et de 76,6% à 101, 2% dans la région de Kaolack e. A Fatick, ce taux tourne autour de 139,1% en 2009 à Fatick. L'analyse de ces résultats montre que seule la région de Fatick a atteint la moyenne nationale en 2009 c'est-à-dire 117,5%. Cette même tendance est observée au niveau du taux d'admission des filles qui a nettement progressé dans toutes les régions en général et plus particulièrement à Fatick où il est passé de 138,8 % a 139,2% pour les filles entre 2007 et 2008 contre 139,4% a 136,6 pour les garçons. A Kaolack, le taux d'admission des filles est passé de 83,1% à 102,6% entre 2006 et 2009 tandis que celui des garçons est passé de 70,6% à 100,2% durant la même période. La région de Diourbel enregistre le plus faible taux d'admission des filles au niveau de l'axe en 2009 malgré les progrès réalisés. En effet, son taux d'admission des filles est passé de 65,8% en 2006 à 88,6% en 2009, ce qui est en deçà des taux des régions de Kaolack et de Fatick.
- **Les résultats des examens et concours** montrent que la région de kaolack a fait des progrès significatifs entre 2008 et 2009 au niveau du CFEE et de l'entrée en sixième. En effet, les résultats de la région aux examens du CFEE sont meilleurs que l'année précédente avec une hausse de 5.11. Tous les départements ont dépassé le seuil des 50% d'admis. Le département de Kaolack a le pourcentage d'admis le plus élevé aussi bien chez les filles que chez les garçons. Il faut noter que les pourcentages des admis entre Garçons et filles se réduisent de plus en plus. Les résultats à l'entrée en 6<sup>ième</sup> de 2009 pour tous les départements sont meilleurs que ceux de 2008 mais n'ont pas atteint le cap des 50%.

c) L'enseignement moyen secondaire

Le TBS pour le moyen et le secondaire demeure encore très faible dans la région de Kaffrine où il est de 12,18% pour le moyen et 4,22 pour le secondaire. Cette faiblesse dans cette nouvelle région peut s'expliquer par l'insuffisance d'établissements d'enseignement moyen et secondaire (CEM, Lycée) qui ont des environnements très précaires. Toutefois, il faut noter que le nombre d'infrastructures d'enseignement moyen et secondaire a augmenté depuis 2006 de plus de 21% dans la région de Kaolack. Cette augmentation des infrastructures scolaires s'est répercutée sur les effectifs qui ont sensiblement accru durant cette période de 25%.

Sur le plan de **la réussite aux différents examens**, il a été constaté que les résultats du BFEM et du BAC ont évolué en dents de scie entre 2006 et 2009 dans toutes les régions de l'axe.

d) L'enseignement supérieur

Il se développe petit à petit dans la zone avec la création de l'Université de Bambey depuis trois ans. Ceci a permis d'absorber une bonne partie des bacheliers de la région de Diourbel.

e) L'enseignement technique et professionnel

Parent pauvre du système éducatif des différentes régions l'axe, **la formation technique professionnelle** a connu un essor ces dernières années avec par l'avènement des écoles privées de formation professionnelle (notamment dans des secteurs comme la Santé, les NTIC et la Coiffure) qui ont largement contribué à l'accroissement des effectifs. Cependant, la plupart des formations sont dispensées dans des structures de formation publiques (CRETEF, CETEF, Lycées Techniques et Centre Polyvalent).

f) L'alphabétisation

Il a été constaté une baisse du nombre d'auditeurs dans la région de Kaolack où l'effectif enrôlé dans les programmes est passé de 14 348 en 2006 à 5 859 en 2007, soit une diminution de 59%. Toutefois, le nombre d'auditeurs a augmenté depuis cette date en passant à 17 647 en 2009. A Diourbel, le taux d'analphabétisme a diminué entre 2004 et 2007 en passant de 50,0% à 44,2% en 2007, soit une baisse de 5,8 points. Quant à Kaffrine et Fatick, leur taux d'analphabétisme demeure encore élevé (80% chez les femmes) malgré les nombreux programmes mis en œuvre avec l'appui de l'Etat et de certains partenaires.

## **B. CONTRAINTES**

Le secteur éducatif des quatre régions de l'axe centre demeure confronté à des difficultés relatives entre autres à une demande non satisfaite, à une faible qualité du service et à une gestion non encore suffisamment transparente. D'une manière spécifique, les principales contraintes de ce secteur sont:

- le faible taux de préscolarisation et de scolarisation surtout à Kaffrine et à Diourbel
- le fort taux d'abandon et de redoublement,
- le faible taux d'achèvement,
- la non généralisation des cantines, surtout en zone rurale,
- le retard dans l'exécution des constructions de salles de classe dans le cadre du BCI décentralisé,
- le déficit criard en table-bancs,
- l'insuffisance de matériels didactiques et de fournitures scolaires,
- l'environnement scolaire peu favorable à l'épanouissement des élèves (absence de latrine, de points d'eau et de clôture dans certaines écoles),
- le faible nombre d'élèves boursiers,
- le faible taux de réussite aux examens
- l'insuffisance et la vétusté des moyens matériels et logistiques
- l'insuffisance et le manque de formation des ressources humaines,
- l'insuffisance et la vétusté des infrastructures : écoles et collège de proximité en abris provisoires, absences de blocs sanitaires, administratifs
- l'insuffisance de l'implication des populations et des collectivités locales,
- le fort taux d'analphabétisme,
- l'insuffisance de l'offre en formation technique professionnelle,
- le manque de synergie des intervenants,
- la prédominance des écoles à cycle incomplet surtout à Kaffrine (82%),
- l'importance des classes spéciales (23% à Kaffrine),
- la faible participation du privé (1.3% à Kaffrine),
- la faible implication des collectivités locales dans l'alphabétisation et la formation professionnelle,
- l'insuffisance de Centre Universitaire Régional (CUR),

### **C. OPPORTUNITES / POTENTIALITE**

Malgré les contraintes liées à un environnement scolaire austère et à une insuffisance d'infrastructures socio-éducatives notamment celles du préscolaire, les quatre régions de l'axe centre ont réalisé des progrès indéniables dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle depuis 2006. L'obtention de ces résultats encourageants a été facilitée par :

- l'existence du PDEF
- la présence de plusieurs projets et ONG qui interviennent dans ce secteur (Plan Sénégal, Word Vison, PAM, RADI, Action Aide, et),
- la prise en charge de la dimension éducation religieuse,
- l'enseignement de l'arabe en général et l'ouverture d'écoles franco arabes,
- les actions des partenaires pour l'inscription et le maintien,
- la mise en œuvre et la généralisation du CEB,
- la mise en œuvre du PALAM avec 100 ECB (4000 enfants et 5000 femmes) dans la région de Kaffrine,
- l'existence de Cellules d'Animation Pédagogique et CODEC fonctionnelles,

## 2.1.2.2. SANTE ET NUTRITION

### *A. EVOLUTION*

Les investissements injectés dans le secteur de la santé depuis 2005 ont permis rehausser la carte sanitaire des différentes régions de l'axe centre. Cependant, on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut un hôpital pour 150 000 habitants, un centre de santé pour 50 000 résidents et un poste de santé pour 5000 personnes.

Le nombre de **malades du SIDA** ainsi que ceux qui sont sous **ARV** ont augmenté durant ces dernières années dans toutes les régions de l'axe centre sauf à Kaolack. En effet, il a presque doublé dans la région de Diourbel entre 2008 et 2009 en passant respectivement de 640 à 1343 et de 492 à 915 tandis que le taux de prévalence du VIH/SIDA demeure relativement faible et constant (0,1%). A Fatick, le nombre de malades pris en charge est passé de 63 en 2006 à 176 en 2007 au moment où le taux de prévalence du VIH (SIDA) tourne autour de 0,9%. Concernant la région de Kaolack, le nombre de pris en charge a évolué de 152 à 270 entre 2007 2008. En 2009 le nombre de malades sous ARV est de 211 à Kaolack et 50 dans la nouvelle région de Kaffrine. Force est de reconnaître que les taux de prévalence sont très encourageants et sont **en phase avec l'OMD N° 6**. Cependant, ils doivent être manipulés avec prudence car ils ne sont pas actualisés depuis 2005.

L'analyse de la proportion **d'accouchements assistés** par du personnel formé montre que cet indicateur a évolué de manière remarquable au niveau de l'axe centre. En effet, la proportion est passée à Diourbel de 37,0% à 66,3% entre 2008 2009 et à Fatick de 32,6% à 42% entre durant la même période. Dans la région de Kaolack ce taux est de 22 à 20% entre 2007 et 2009 qui coïncide avec la création de la nouvelle région de Kaffrine qui a enregistré 5821 cas d'accouchements assistés. Les régions de Kaolack, kaffrine et Fatick doivent faire des efforts dans ce domaine pour atteindre le taux de 70% fixé pour 2010. Toutefois, ces résultats laissent apparaître des prémices pour l'atteinte de la cible **5 B de l'OMD N°5 d'ici 2015 (75%) au niveau de l'axe centre**.

**Le taux de couverture en Traitement Préventif Intermittent (TPI 2)** a progressé de 4,6 points dans la région de Diourbel entre 2008 et 2009 en passant de 46,7% à 51,3%. A Kaolack le TPI2 était de 29% en 2008. Dans la nouvelle région de Kaffrine, il a été constaté que 20816 femmes étaient sous TPI en 2009.

Concernant la vaccination des enfants de 0 – 11 mois, les efforts déployés dans le cadre du Programme Elargi de Vaccination, n'ont pas empêché la baisse du taux de couverture au cours de cette période dans la région de Diourbel où le taux est passé de 77,0% à 71,0%. Par contre ce taux est en nette progression dans la région de Fatick où il est passé de 70,4% en 2004 à 85% en 2006. Cette même tendance a été observée dans la région de Kaolack où le taux est passé de 82 à 83% entre 2007 et 2008. En 2009, la cible, estimée à 28 037 enfants a été atteinte à hauteur de 65%. Le District Sanitaire (DS) de Kaolack, sis à la capitale régionale, pôle d'attraction a vacciné plus qu'il n'en faut au point d'atteindre un taux de 114%. Par contre les autres DS n'ont pas atteint le cap des 50% à l'exception de celui de Guinguinéo qui a atteint 51%. Dans la région de kaffrine, il a été constaté que 15 252 enfants ont été complètement vaccinés.

Les stratégies avancées de sensibilisation conjuguées à la distribution de moustiquaires imprégnées ont participé à la régression du **taux de prévalence du paludisme** dans toutes les localités de l'axe centre. La région de kaffrine a enregistré 4547 cas de paludisme en 2009 dont neuf cas de décès. La mise en œuvre d'actions de communication pour un changement de comportement, le positionnement de Test de Diagnostic Rapide et la distribution de moustiquaires ont eu des effets considérables sur la diminution du taux de prévalence. Ce qui reflète ainsi une bonne maîtrise de cette maladie au niveau de l'axe centre conformément à **l'OMD N°6**.

S'agissant de **la tuberculose**, les taux de détection et de guérison sont respectivement 62% en 2007 et 87% en 2008 dans la région de Diourbel. Quant à Fatick, ces taux ont été de 33% et 75% durant la même période. A Kaffrine, le nombre de cas de tuberculeux était de 122 en 2009. S'il est vrai que ces résultats sont satisfaisants à Diourbel et à Kaffrine, force est de reconnaître que beaucoup d'efforts restent à faire dans la région de Fatick pour atteindre les objectifs de 50 et 80% pour l'un et l'autre indicateur en 2015.

Dans le cadre de la protection des populations contre **le choléra**, la Région Médicale de Diourbel a mis en place des stratégies de gestion des Grands Rassemblements (Magal de Touba, Gamou, Ziarra, etc.) de façon à prévenir et lutter contre le choléra, mais surtout apporter un accompagnement sanitaire. En sus, 7155 latrines ont été réalisées en 2007 en milieu rural. Ceci a permis d'épargner la zone rurale lors de la dernière épidémie de choléra.

Par rapport à *l'état nutritionnel*, le nombre d'enfants de 0 – 5 ans bénéficiant d'une surveillance de leur état nutritionnel a presque doublé dans la région de Diourbel en atteignant 100 570 en 2009. Au niveau de la région de Kaolack, le nombre de bénéficiaires est passé de 31 094 à 54 459 enfants entre 2007 et 2008. A Kaffrine, le nombre d'enfants était de 565 en 2009.

### ***B. CONTRAINTES***

L'analyse de la situation sanitaire de l'axe centre montre que le potentiel infrastructurel dont il dispose ne permet pas aux populations d'accéder à des soins de santé de qualité. En effet, toutes les quatre régions de l'axe centre souffrent d'un déficit infrastructurel qui impacte négativement sur l'accès à des soins de santé de qualité. En sus, beaucoup d'efforts devront être faits pour lever les contraintes qui hypothèquent l'atteinte des objectifs fixés en 2015. Parmi ces contraintes on peut en citer :

- le déficit de personnel qualifié ((sage femme, médecins, etc.),
- le faible nombre de PPVIH placées sous antirétroviraux,
- le taux de détection et de guérison de la tuberculose à Fatick,
- la faible prise en charge des personnes en situation d'handicap et des jeunes,
- la faible implication des collectivités locales,

### ***C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES***

La multiplicité des programmes, projets et ONG qui interviennent dans ce secteur au niveau des régions de l'axe centre constitue un tout non négligeable pour l'amélioration de l'accès des populations à des soins de santé de qualité. En effet, les interventions de la coopération technique belge et des ONG telles que World Vision ont permis d'améliorer la carte sanitaire et faciliter l'accès à des soins de santé de qualité. Les conférences d'harmonisations initiées par les régions avec l'appui du PNDL ont permis d'impulser la synergie entre les différents intervenants dans ce secteur afin de rationaliser les actions des différents acteurs.

## 2.1.2.3. HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT

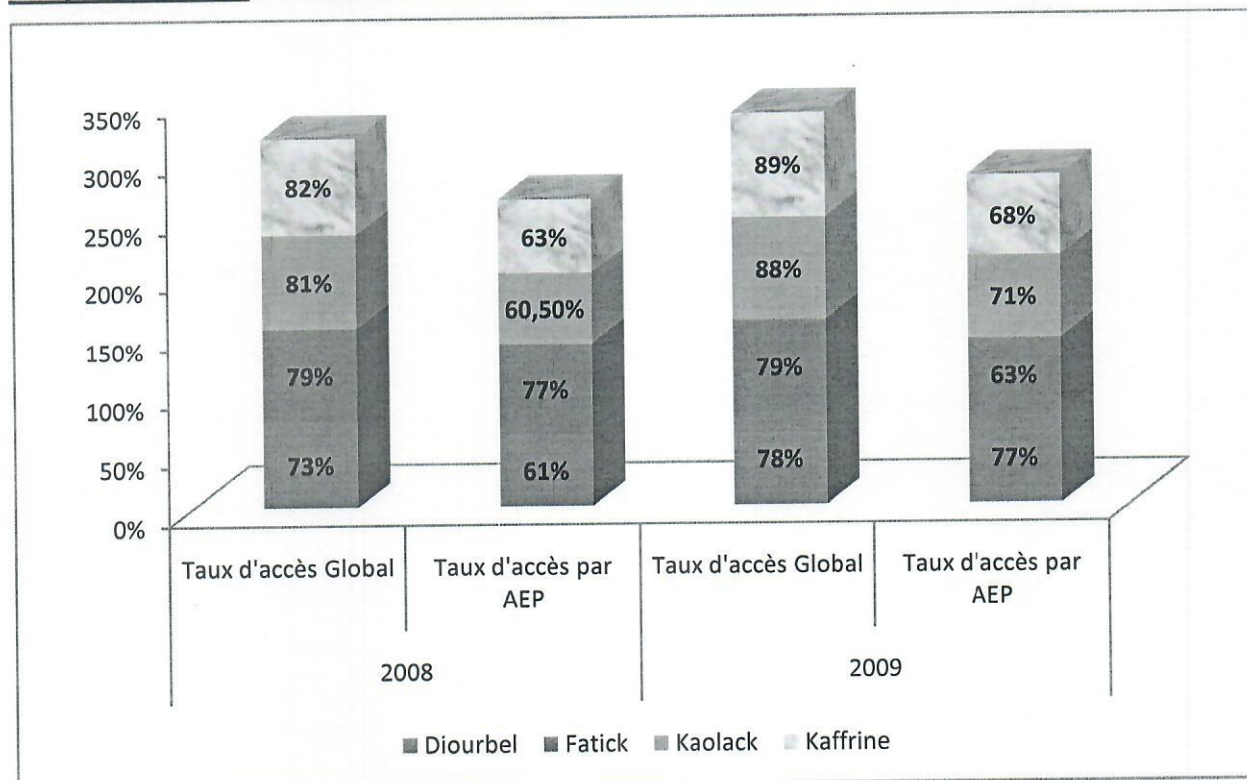
### A. EVOLUTION

Les régions de l'axe centre présentent une bonne disponibilité en infrastructures malgré les nombreuses défaillances notées au niveau de certains ouvrages de captage et équipement d'exhaure. C'est ainsi qu'en 2009 on a enregistré un taux de disponibilité moyen de 96,2% à Diourbel, 99,3% à Fatick, 93,5% à Kafrine et 92,9% à Kaolack. Ces résultats sont consécutifs aux multiples efforts faits par l'Etat pour améliorer la gestion des forages.

Quant au taux d'accès à l'eau potable en *milieu rural*, il a connu de nettes évolutions dans les différentes régions de l'axe centre entre 2008 à 2009. Selon le PEPAM, le taux global d'accès<sup>1</sup> à l'eau potable est respectivement passé durant cette période de (Cf. graphique ci-dessous) :

- 78% à 79% pour la région de Fatick soit une hausse de 1 point
- 81 % à 88% pour la région de Kaolack soit une croissance de 7%
- 82% à 89% pour la région de Kafrine soit une hausse de 7%
- 77% à 78% pour la région de Diourbel soit une augmentation de 1%

**Graphique N°3 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable par région et par année**



<sup>1</sup> Ce taux inclut ce lui de l'accès par AEP et par les autres sources d'approvisionnement (puits modernes).



Cependant, ces taux cachent d'énormes disparités entre les localités. En effet, il a été constaté qu'à Kaffrine ce taux varie de 85% à Birkelane à 47,3% à Koungheul. Cette même situation est observée dans la région de Diourbel où les taux varient de 98 à 100% (Baba Garage, Patar, Ngogom, Taiba Moutoupha, Keur Ngalgou) et de 40 à 60% (Ndindy et Ngoye). Toutefois, force est de constater que toutes les moyennes régionales sont actuellement au dessus de celle nationale qui est de 73,6% et de la cible du DRSP II (75%).

Ces performances sont le résultat de l'intervention de nombreux programmes et ONG dans les différentes régions de l'axe centre depuis quelques années : PARPEBA, PEPAM BA, PNDL, Vision Mondiale, PAPIL, PRODEL, Projet de Rénovation de la Ville de Touba, etc. Ces efforts qui se sont traduits par de nombreux investissements ayant abouti à **d'importantes réalisations en matière d'ouvrages hydrauliques**, ont beaucoup contribué à faciliter l'accès à l'eau aux populations.

Quant à l'accès à l'eau potable en *milieu urbain*, la population du périmètre affermé et les taux d'accès varient d'une région à une autre. En effet, l'analyse des statistiques laisse apparaître que:

- La région de Kaolack comptait 23 730 abonnés en 2008 et 24 831 en 2009 soit une augmentation relative de 5%. Notons que le département de Kaolack absorbe la quasi-totalité des abonnés de la région avec 82%. Le nombre de branchements sociaux est passé de 498 en 2008 à 365 en 2009 à Kaolack. Le taux d'accès à l'eau potable est de 86% en 2009 dans la région de Kaolack
- La région de Fatick enregistrait 6 666 abonnées en 2008;
- La région de Diourbel a un taux d'accès de 98%

Concernant l'**Assainissement**, la situation des régions de l'axe centre laisse à désirer car les taux d'accès n'ont pas beaucoup évolué entre 2006 et 2009. En effet, ils sont de 17 % pour toutes les régions de l'axe selon le PEPAM. Ce qui révèle que les ménages disposant d'ouvrages d'assainissement individuel adéquat (TCM, VIP, etc.) reste toujours faible en *milieu rural*. Pour *l'assainissement urbain* on constate que la collecte et le transfert d'ordures ménagères se pose avec acuité dans les régions de l'axe centre du fait de l'absence de système de collecte adéquat et de site de transfert final. Toutefois, enregistre la construction d'un centre d'enfouissement technique à Touba.

En, sus il est important de signaler que le système d'évacuation des eaux usées pose de plus en plus un problème dans les régions de l'axe centre. En effet, près de 80% des ménages déversent leurs eaux usées dans la rue ou la nature en général. En plus, le système d'évacuation des eaux usées installé par l'ONAS au niveau des régions de Kaolack, Fatick et Diourbel ne permettent plus une bonne évacuation des eaux de pluies d'où les multiples inondations enregistrées dans ces localités. Notons que le patrimoine de l'Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) de Kaolack a un patrimoine composé de :

- Linéaire de canalisations du réseau de 43 250 mètres
- 1 500 branchements au réseau d'assainissement
- 4 Station de Pompage :
  - P 1 à Koundam débit :  $Q = 263 \text{ m}^3/\text{H}$
  - P 2 à Dialègne débit :  $Q = 189 \text{ m}^3/\text{H}$
  - P 3 aux Abattoirs débit :  $Q = 94 \text{ m}^3/\text{H}$
  - P 12 aux H L M Bongré débit:  $Q = 207 \text{ m}^3/\text{H}$
- Une Station d'épuration de lagunage de Koundam d'une capacité de  $2\,000 \text{ m}^3$

### ***B. CONTRAINTES***

- Qualité de l'eau : Eau saumâtre et présence de fluor dans l'eau dans certaines zones (surface/souterrain)
- Déficit budgétaire
- Pannes fréquentes des forages
- Faible taux d'accès à l'eau potable en Milieu Rural
- Faible taux d'accès a l'assainissement en milieu urbain et rural
- Insuffisance de système de collecte et d'évacuation des eaux usées
- Inexistence de station d'épuration dans plusieurs localités
- Insuffisance de moyens logistiques et matériels pour assurer la collecte et l'évacuation des déchets solides

### ***C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES***

- Disponibilité des ressources en eau (surface et souterraine)
- Présence de nombreux programmes, projets et ONG qui interviennent dans ce domaine

## 2.1.2.4. RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

### *A. EVOLUTION*

L'axe centre subit depuis plusieurs décennies une sécheresse persistante et une dégradation de son environnement. A cela s'ajoutent les feux de brousse recensés dans plusieurs localités, malgré leur baisse, qui détruisent ses écosystèmes. Face à cette situation, les pouvoirs publics ont initié plusieurs actions en partenariat avec les populations pour inverser la tendance. C'est ainsi qu'il a été constaté que :

- **les feux de brousse** ont diminué dans la région de Diourbel où les quantités de biomasse ravagées sont passées de 6,7 tonnes à 3,5 tonnes entre 2008 et 2009 en passant, soit une baisse de près de moitié. A l'image de Diourbel, la région de Fatick a enregistré une diminution notable des feux de brousse car seuls 20 foyers ont été enregistrés sur une superficie totale de 3.702 hectares. De même la quantité de biomasse végétale ravagée dans la région de Kaolack est passée de 45 426 tonnes en 2007 à 18 531,6 tonnes en 2008. Cette régression des feux de brousse est consécutive aux mesures préventives prises durant les campagnes 2007 / 2008 et 2008 / 2009,
- **le taux de reboisement** a augmenté dans la région de Fatick en passant de 0,137% en 2005 à 0,134% en 2008 tandis que le ratio **reboisement et régénération sur le déboisement** a évolué de 28,4% à 68,1% entre 2008 et 2009 dans la région de Diourbel. Cette tendance haussière est aussi notée dans la région de Kaolack où le ratio **reboisement et régénération sur le déboisement** a été de 2,11 en 2007 et 15,8 en 2008.

Ces résultats encourageants ont été obtenus grâce à l'appui de certaines structures telles que le PROGERT, World Vision et CARITAS qui n'ont ménagé aucun effort pour contribuer à la reconstitution du couvert végétal. Les OCB et les organisations villageoises ont largement contribué aussi à l'atteinte de ces résultats.

### *B. CONTRAINTES*

Les principales contraintes qui pèsent encore sur ce secteur sont ;

- la salinisation des terres,
- l'occupation anarchique et irrégulière du littoral,
- la disparition progressive de la faune et la dégradation du couvert végétal,
- le manque de synergie des interventions dans le
- les feux de brousse,

- l'exploitation clandestine,
- les changements climatiques,
- et l'insuffisance de l'application effective du transfert de compétences de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement aux collectivités locales.

### ***C. OPPORTUNITES / POTENTIALITES***

- disponibilité des partenaires techniques et financiers,
- existence de forêts communautaires,
- existence de 14 forêts classées dans la région de Fatick.

### 2.1.2.5. HABITAT ET CADRE DE VIE

L'habitat et le cadre de vie se sont peu améliorés au niveau des différentes régions de l'axe centre durant ces dernières années. En effet, aucun **espace vert ou de loisirs** n'a été aménagé au moment où la gestion des déchets ménagers pose toujours problème. **Le système de collecte** le plus utilisé au niveau de toutes les quatre régions est le ROC (ramassage des ordures par charrette). Cependant, ce système qui coûte relativement cher par concession, souffre de l'absence de décharge contrôlée. C'est ainsi qu'on assiste à une prolifération de dépotoirs sauvages aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Outre cela, l'inaccessibilité de beaucoup de quartier par la route, constitue aussi une contrainte pour le développement de ce système qui est un grand pourvoyeur d'emplois.

Le taux d'urbanisation a augmenté dans toutes les régions de l'axe sauf à Diourbel où il perd du terrain au profit du milieu rural à cause de l'attraction de la grande métropole de Touba. Cette dernière qui regorge d'infrastructures de base (électricité, eau potable, téléphone, etc.), attire toutes les couches de la région.

A Fatick, il a été constaté durant ces dernières années que :

- aucun habitant n'a été sorti des habitats précaires ou spontanés et relogé\*
- aucun programme de logement social n'a été réalisé
- le nombre de parcelles viabilisées est nul (des parcelles non viabilisées et loties ont été cependant réalisées dans la région : 4831 parcelles en 2006, 64 parcelles en 2007, 1641 en 2008 et zéro parcelle en 2009)
- les schémas d'urbanisme existants ne sont pas respectés
- l'assainissement de l'environnement urbain faible,
- les moyens de collecte et de traitement des ordures sont faibles,
- le réseau d'évacuation d'eaux pluviales est insuffisant,
- Il n'existe pas de réseaux d'évacuation des eaux usées,

D'une manière générale, les principaux problèmes auxquelles les quatre régions sont confrontées dans ce domaine sont :

- la dégradation du cadre de vie en milieu urbain les maladies endémiques ;
- l'encombrement de la voie publique ;
- l'insuffisance d'espaces verts ;
- les pollutions diverses (sonores, physiques, chimiques)

### 2.1.3. AXE 3 : PROTECTION SOCIALE, PREVENTION DES RISQU GESTION DES CATASTROPHES

#### *A. EVOLUTION*

Depuis quelques années, les régions de l'axe centre à l'image des autres l  
réalisés des avancées significatives dans les domaines de la protection sociale, de la  
prévention des risques et la gestion des catastrophe. Ainsi, pour une meilleure visibilité  
l'analyse de cet axe portera sur deux points clés à savoir d'une part la protection sociale et  
le suivi des groupes vulnérables et d'autre part la gestion des inondations

#### **a) La protection sociale et le suivi des groupes vulnérables**

Le dispositif de protection sociale des régions de Kaolack, Kaffrine, Diourbel et Fatick assure  
une couverture très limitée dans le secteur informel. Ce dernier, bien qu'étant l'un des  
supports de croissance et du développement économique et social dans ces quatre régions  
ne bénéficie que rarement aux travailleurs évoluant dans le secteur informel. Notons au  
passage que la caisse de sécurité sociale, les institutions de prévoyance retraite et les  
institutions de prévoyance maladie existent dans la région de Kaolack.

Par ailleurs, dans le cadre de la protection et du suivi des groupes vulnérables, il a été  
constaté que des services étatiques ainsi que des programmes / projets ou ONG  
s'investissent dans des activités de prise en charge médicale, alimentaire et financière de  
cette catégorie sociale. Force est de constater que ces efforts consentis dans ce domaines  
c'est ainsi qu'on a noté une évolution positive de la protection des enfants entre 2008 et 2009  
avec le retrait respectif de 48 et 133 enfants des pires formes du travail et leur réinsertion  
dans le système socio-éducatif dans la région de Diourbel. Nonobstant cela, en 2009 dans la  
région de Fatick, on a assisté au retrait de 133 filles des travaux précoce et leur réinsertion à  
travers des activités génératrices de revenus.

Par rapport aux personnes en situation de handicap le projet RBC (Réadaptation à Base  
Communautaire) a eu à financer 21 micro-projets d'un Million de francs CFA (1 000 000  
FCFA) dans la région et Fatick et 10 dans celles de Kaolack. A Diourbel, les handicapés ont  
bénéficié de quatre (04) appareils entre 2008 et 2009.

S'agissant des PV VIH, une amélioration de leurs conditions de vie est entrain d'être faite,  
dans les régions de l'axe centre, par la prise en charge médicale, psychosociale et l'insertion  
ou la réinsertion socio économique, mais aussi par un appui scolaire aux Orphelins et  
Enfants Vulnérables (OEV). Les travailleuses du sexe bénéficient pratiquement des mêmes  
appuis.

## **b) La gestion des inondations**

Les régions de l'axe centre connaissent depuis quelques temps des inondations récurrentes et de moins en moins gérables. Elles causent beaucoup de dégâts, occasionnant des dommages aux infrastructures, des pertes humaines et matérielles, des déplacements de populations, des problèmes de relogement, des problèmes de circulation. Face à ces situations des efforts considérables sont entrain d'être fait l'Etat du Sénégal au niveau des régions de Diourbel, Fatick, Kaolack et Fatick. Ce constat est illustré par la région de Diourbel où L'Etat sénégalais, appuyé par les Communes, assisté de manière régulière les personnes victimes des inondations, au niveau surtout des zones périphériques. C'est ainsi qu'en 2009, le nombre de personnes sorties des habitations spontanées et relogées se chiffre à 1613 contre 142 en 2008.

## ***B. CONTRAINTES***

La protection sociale, prévention des risques et gestion des catastrophe peine actuellement a atteindre son niveau d'efficacité optimum. Cette situation est du aux contraintes suivantes :

- L'absence de système de prévention sociale pour les agriculteurs et acteurs du secteur informel
- L'absence de système de protection contre les risques / maladies
- La persistance de la traite et des pires formes de travail des enfants
- L'accroissement de la mendicité des enfants talibés
- L'absence de culture de prévention des risques et catastrophes
- L'insuffisance des revenus des groupes vulnérables
- La faiblesse du niveau d'éducation
- Le faible niveau de représentation dans le circuit économique et social
- L'ignorance des droits fondamentaux des personnes handicapés
- La non abrogation de la loi érigent les villages de reclassement social
- Le manque de moyen et de plan de communication pour le suivi-évaluation du Programme d'Appui aux Promotion des Aînés (PAPA)

## ***C. OPPORTUNITÉS / POTENTIALITE***

Cet axe bénéficie des opportunités suivantes :

- la disponibilité des partenaires (projets / programmes, ONG),
- la bonne organisation des groupes cibles,
- et l'existence des services techniques d'appuis aux groupes vulnérables dans tous les départements.

## 2.1.4. AXE 4 : BONNE GOUVERNANCE, DEVELOPPEMENT DECENTRALISE ET PARTICIPATIF

### ***A) EVOLUTION***

L'analyse des indicateurs de cet axe, montre que les résultats obtenus de 2006 à 2009 sont très mitigés au niveau des quatre régions de la zone centre (cf. voir annexe). Malgré les efforts qui ont été notés dans les procédures de passation des marchés, la mise en place tardive du FFD et du FECL entraîne de sérieuses difficultés budgétaires aux collectivités locales.

En dépit de l'évolution croissante du FDD, la part allouée aux collectivités locales de la zone centre a baissé en raison notamment de l'augmentation en nombre de celles-ci. Par ailleurs, il a été constaté que les collectivités locales éprouvent toujours des difficultés de mobilisation des ressources financières propres. Ceci a entraîné dans la plus part des cas un retard dans la mobilisation des contreparties avec comme corollaire la diminution de leur capacité d'investissement. Cette situation impacte négativement sur les taux de réalisation qui demeurent encore faibles.

Sur le plan de la bonne gouvernance, des efforts ont été faits dans toutes les quatre régions de l'axe centre pour opérationnaliser les principes de participation, de transparence, d'équité, de contrôle citoyen, de responsabilisation et d'inclusion. C'est ainsi que chacune des régions s'est dotée d'une plateforme des Acteurs Non Etatiques (ANE) qui regroupe la société civile, le secteur privé et les organisations syndicales. En outre, la plupart des collectivités locales disposent de cadres de concertation entre les élus locaux et tous les autres acteurs du développement local. Malheureusement, certaines instances fonctionnent encore timidement pour pérenniser l'approche participative.

Il s'y ajoute que des outils de mesures de performances ont été mises en œuvre et expérimentées par le PNDL et le PRODEL dans les trois régions de l'axe centre (Kaolack, Fatick et Kaffrine). A titre d'exemple, les collectivités locales de la région de Kaolack sont à 65 % selon la grille de notation du PRODEL.

### ***B) CONTRAINTES***

D'une manière générale, les principales contraintes de la bonne gouvernance et du développement local participatif sont :

- Le fonctionnement irrégulier d'instances de certaines collectivités locales ;
- la faible capacité de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales ;



- la non disponibilité des comptes de gestion et des comptes administratifs dans les délais requis;
- le retard dans la mise à disposition du FDD et du FECL;
- le faible taux de recouvrement de certains impôts locaux;
- La lenteur des procédures du Trésor public
- la faiblesse des personnels administratifs et techniques des collectivités locales tant du point de vue du nombre que du point de vue des compétences (particulièrement dans les communautés rurales) ;
- L'insuffisance des ressources financières, humaines et matérielles des services déconcentrés ;
- La faiblesse des compétences des élus locaux ;
- La faible adhésion des populations à travers les organisations communautaires pour une prise en charge volontariste du développement local ;
- la faible prise en compte du développement économique dans les programmes des collectivités locales;
- la faiblesse des partenariats de coopération décentralisée ;
- les difficultés de mobilisation des contreparties.

### ***C) OPPORTUNITES / POTENTIALITES***

- Existence de projets / programme d'appui à la bonne gouvernance et à la décentralisation
- Existence de textes de loi
- Présence de structures d'appui (autorités administratives, Agence régionale de développement, centre d'appui au développement local, etc.)
- Organisation des acteurs de la société civile
- Existence d'outils de promotion de la bonne gouvernance et du développement local
- Existence de ressources fiscales locales
- Coopération décentralisée

## 2.2. ETAT DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

L'axe centre a mobilisé d'importantes ressources financières entre 2006 et 2009 grâce à l'appui de l'Etat, des partenaires au développement, des ONG et de la coopération décentralisée. Cependant, ces ressources sont inégalement réparties entre les régions et les collectivités locales.

Eu égard aux difficultés de collecte de données financières au niveau régional, l'analyse portera uniquement sur celles disponibles dans les régions en général et plus particulièrement à Diourbel et à Fatick.

### A. La région de Diourbel

L'analyse s'est faite selon les différents axes du DSRP II.

#### a). Création de richesse et croissance pro pauvre

La région de Diourbel a pu mobiliser **854 403 790 FCFA** uniquement dans le sous secteur de l'agriculture en 2009, soit un taux d'exécution de **96,88%** des crédits qui étaient alloués. Cette somme provient essentiellement de la GOANA qui a permis la subvention des engrais, des semences et de la commercialisation de l'arachide.

Concernant l'artisanat, la région de Diourbel a mobilisé **1 956 000 FCFA** via les organisations professionnelles du secteur pour financer des formations avec l'appui de l'ONFP. Ce secteur, bien que retenu par la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) souffre d'un manque de soutien et d'accompagnement des acteurs pour faire sa promotion. L'absence de programmes ou de projets pénalise énormément ce deuxième secteur pourvoyeur de revenu et d'emploi dans la région après l'agriculture.

#### b). Amélioration de la qualité de l'accès aux services sociaux de base

Les informations disponibles dans la région de Diourbel font état d'un niveau de mobilisation satisfaisant en 2009 pour les secteurs de l'Education, de la Santé et de l'Hydraulique avec des montants et des taux d'exécution respectifs de **279 339 770 FCFA**, soit 82,91%, de **53 895 000 FCFA**, soit 100% et de **967 815 000 FCFA**, soit 100%. Ces ressources qui ont permis une amélioration de l'accès aux services sociaux de base, proviennent essentiellement de projets, programmes et d'ONG tels que le PNDL, la PDEF, le PNDS, le PRN, le PNLS, le PNT INTRAHEALTH, le PEPAM BA, le POBA, World Vision, etc.

Quant à l'environnement et l'accès à l'Assainissement, la région de Diourbel n'a pu mobiliser respectivement que **27 281 873 200** francs CFA issus du PROGERT et **49 323 200** francs CFA avec l'appui du PNDL.

c). Protection sociale, prévention des risques et gestion des catastrophes

Les données financières disponibles dans la région de Diourbel concernent uniquement la protection sociale des groupes vulnérables et font état de la mobilisation d'un montant de 9 450 000 francs CFA pour financer des projets de lutte contre la pauvreté en faveur de GIE d'handicapés (8 800 000 FCFA) et leur soutien pendant les fêtes de tabaski (650 000 FCA). La faiblesse des moyens mobilisés contraste beaucoup avec les besoins immenses émis par ces groupes vulnérables.

**B. La région de Fatick**

Les investissements mobilisés et réalisés dans la région pour la période 2006-2010, s'élève à la somme de neuf milliard trois cent cinquante cinq millions six cent mille francs (9 355 381 600) FCFA. Naturellement le département de Foundiougne qui concentre le nombre le plus élevé d'intervenants capitalise un montant élevé de volume d'investissement, suivi de la région de Fatick et le département de Gossas détient le plus faible volume d'investissement.

Dans le Département de Gossas, il a été mobilisé 409 347 040FCFA pour la période 2006 -2010. Les secteurs concernés sont principalement : l'éducation pour 76 000000FCFA, la santé pour 293 547 040FCFA, l'hydraulique pour 35 800 000 FCFA.

Le département de Fatick a mobilisé et exécuté pour le secteur de l'éducation 305 915 325FCFA, l'agriculture un montant de 12 500 000FCFA, la santé 41 210 975FCFA L'hydraulique pour un montant de 58 150 000FCFA et pour les autres secteurs économiques du commerce et de l'artisanat 83 000000FCFA pour un montant global de 554 776 300FCFA.

L'étude de la collecte des données disponibles révèle un montant de 16 161 218 044 FCFA d'investissement dans le département de Foundiougne pour la période 2006/2010. Ce montant est décomposé de l'apport des partenaires : 9 795 258 831Fcf, de l'Etat pour un montant de 1 761 582 941 FCFA et de la contrepartie des collectivités locales pour un montant de 31 747 074FCFA. Les investissements se répartissent ainsi qu'il suit : santé 7742245384 FCFA, Micro finance : 42 500 000FCFA, l'hydraulique : 42494425FCFA, l'éducation : 920 811 818FCFA, l'environnement : 227893017 CFA, l'appui conseil 41714400FCFA et autres investissements dont le commerce et l'artisanat pour un montant de 6763759000FCFA.

### 3. NOUVELLES ORIENTATIONS DE L'AXE CENTRE (2011 – 2015)

#### 3.1. ENJEUX ET DEFIS DE L'AXE CENTRE

L'analyse des résultats du bilan diagnostique de la mise en œuvre du DSRP II au niveau de l'axe centre montre que les principaux enjeux et défis auxquels cette zone est confrontée sont :

##### **a) Le développement des filières agricoles pour l'atteinte de la sécurité alimentaire**

Moteur de l'économie de cette zone, l'agriculture regorge d'importantes potentialités qui ont permis le développement de plusieurs filières dans les quatre régions qui composent l'axe. Malheureusement, ces potentialités sont sous valorisées à cause de certaines contraintes énumérées ci-dessus. Toutefois, ces filières disposent encore de marges de progression importantes. C'est ainsi que leur développement pourrait contribuer de à l'atteinte de la sécurité alimentaire et booster l'entrepreneuriat rural de cette zone. En sus, leur développement contribuera également à l'émergence économique du Sénégal.

##### **b) L'amélioration de l'accès aux services énergétiques**

Le faible niveau d'accès aux services énergétiques constitue une contrainte pour le développement de plusieurs activités porteuses de croissance dans cette zone telles que l'artisanat et la transformation des produits agricoles et halieutiques. L'industrialisation ne pourra pas se faire aussi sans la disponibilité de l'énergie à prix compétitif.

##### **c) L'amélioration de l'accès à l'eau potable**

Les fortes teneurs en fluor de l'eau du bassin arachidier constitue une contrainte pour l'atteinte des objectifs du millénaire dans ce secteur. Outre cela, cette eau fluorée impacte négativement sur la santé des consommateurs qui souffrent généralement des maladies des os.

##### **d) La réduction des disparités intra et inter régionales**

Les disparités intra et inter régionales sont la conséquence du manque d'harmonisation des intervenants. Les conférences d'harmonisation constituent un début de solution pour réduire ces disparités.

##### **e) La promotion de la bonne gouvernance et de l'équité**

Les contreperformances de beaucoup de secteurs sont liés à insuffisance voir une absence de bonne gouvernance. En effet, certains principes de la bonne gouvernance tels que la transparence et l'obligation de rendre compte ne sont toujours pas opérationnalisés dans certains secteurs tels que la santé.

### 3.2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES (Matrice des mesures)

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
<b>AGRICULTURE</b>	L'atteinte de la sécurité alimentaire par l'augmentation de la production et de la productivité	Améliorer la productivité des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apport de fumure de fond</li> <li>• Intensification des cultures</li> <li>• Réhabilitation et construction de Dignes anti sel et des digues de retenue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendement / ha</li> <li>• Nombre d'hectares récupérés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de la pluviométrie</li> <li>• Persistance de l'insécurité</li> <li>• Evolutions défavorables des marchés agricoles mondiaux</li> </ul>
		Améliorer la qualité des semences	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des programmes de multiplication au niveau local</li> <li>• Réhabilitation des fermes semencières ou créer de nouvelles fermes</li> <li>• Systématisation du contrôle et du suivi des points de collecte au niveau des Communautés rurales (traitements phytosanitaires)</li> <li>• Conditionnement des semences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la densité par hectare</li> </ul>	
		Faciliter l'accès aux intrants et matériels agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du programme GOANA pour l'équipement agricole</li> <li>• Incitation des producteurs à constituer des réserves personnelles</li> <li>• Augmentation du montant de la subvention de l'engrais et sa disponibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des réserves personnelles</li> <li>• Augmentation de l'utilisation de l'engrais</li> </ul>	
		Améliorer les conditions de travail des DRDR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipement des DRDR et des services départementaux du développement rural en matériels et équipements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la mobilité et de l'efficacité des Services</li> </ul>	

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
		<p>Améliorer les conditions de commercialisation, de conservation et de transformation des produits agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des critères de sélection des OP</li> <li>• Augmentation des points de collectes</li> <li>• Mise à la disposition des OP et industriels suffisamment de fonds pour l'achat des graines.</li> <li>• Augmentation des prix aux producteurs</li> <li>• Accroissement de manière significative des capacités de stockage des producteurs</li> <li>• Application de la loi agro sylvo pastorale</li> <li>• Augmentation des unités de transformation agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'OP solvables sélectionnés</li> <li>• Augmentation du tonnage commercialisé</li> <li>• Durée de paiement raccourcie</li> </ul>	

# ELEVAGE

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
	Amélioration de la sécurité alimentaire par l'augmentation de la production animale	Sécuriser le patrimoine des éleveurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marquage des animaux</li> <li>• Mise en place des comités de vigilance</li> <li>• Sanction des voleurs de bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution du nombre de vols</li> <li>• Nombre d'animaux marqués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déficit de mesures dissuasives</li> <li>- Conflits agriculteurs et éleveurs</li> <li>- Non disponibilité des financements</li> <li>- Pratique traditionnelle persistante</li> <li>- Non diminution du taux</li> <li>- Abattages clandestins</li> <li>- Sécheresse</li> </ul>
		Aménager les pâturages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un plan des POAS des CL</li> <li>• Elaboration de conventions locales de gestion des ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de POAS</li> <li>• Nombre de conventions signés</li> </ul>	
		Améliorer l'accès aux infrastructures pastorales de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la mise en œuvre du volet GOANA de l'élevage</li> <li>• Construction de parcs à vaccination et/ou réhabilitation des aires d'abattage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées</li> <li>• Nombre de laiteries fonctionnelles</li> </ul>	
		Améliorer les races locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insémination et stabulation du cheptel</li> <li>• vaccination annuelle du cheptel</li> <li>• Constitution de réserves fourragères (ensilage, fauchage)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de vaches inséminées</li> <li>• Nombre d'animaux vaccinés</li> <li>• Tonnage de réserves fourragères constituées</li> </ul>	

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
		Faciliter l'accès des éleveurs au crédit	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diminution du taux d'intérêt du Fonds d'appui à la stabulation (FONSTAB) de 3.5% pour les infrastructures et 5% pour les fonds de roulements pour toutes les filières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du nombre de producteurs ayant accès au crédit</li> </ul>	
		Valoriser les sous produits de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de mini laiteries pour la transformation du lait</li> <li>Mise en place d'unités de tannages et de transformation des cuirs et peaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de mini laiteries</li> <li>Nombre d'unités de tannage mis en place</li> </ul>	



**FACTEURS DE RISQUE /  
HYPOTHESES**

**INDICATEURS**

**ACTIVITES**

**ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

**ENJEUX ET DEFIS**

**SECTEURS**

**P E C H E**

La valorisation du potentiel halieutique des régions de l'axe centre

Promouvoir la régénération des ressources  
 Améliorer les capacités d'organisation des pêcheurs  
 Promouvoir la transformation et la conservation des produits de pêche  
 Promouvoir la pisciculture et l'aquaculture  
 Moderniser le secteur de la pêche

- Application biologique du repos d'aires marines protégées
- Adoption d'une réglementation destinée à protéger les ressources halieutiques
- Contrôle et surveillance de la pêche
- Renforcement des organisations de pêcheurs
- Création de conseils de pêche

- Taux de verbalisation des fautifs
- Nombre d'aires marines protégées créées
- Nombre de conventions locales ou de codes de conduite élaboré et mis en œuvre
- Nombre de conseils locaux de pêcheurs créés
- Fonctionnalité des conseils locaux

- Mise en place d'aires de transformation et d'unités de conservation
- Renforcement des capacités des femmes transformatrices
- Facilitation de la distribution, de l'écoulement et de la commercialisation des produits halieutiques
- Création de ports de pêche
- Création de bassins piscicoles
- Développement de la pisciculture dans les rizières
- Ensemenement des bassins de rétention
- Professionnalisation des acteurs notamment les pêcheurs
- Facilitation de l'accès aux crédits

- Nombre d'aires de transformation créées
- Nombre d'unités de conservation créées
- Volume de produits commercialisés
- Nombre de bassins créés
- Nombre de dossiers financés

FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES	INDICATEURS	ACTIVITES	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ENJEUX ET DEFIS	SECTEURS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sites réhabilités</li> <li>• Nombre d'événements culturels</li> <li>• Nombre de touristes accueillis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement et vulgarisation des différents sites et structures touristes de l'axe centre</li> <li>• Renforcement de la desserte vers les principaux sites touristiques de l'axe centre</li> <li>• Mise en place de politiques incitatives à l'investissement touristique dans les régions de l'axe</li> <li>• Organisation d'événements culturels majeurs</li> <li>• Réhabilitation de sites historiques et naturels de la région</li> <li>• Mise en place d'un fonds de garantie des investissements dans le secteur du tourisme</li> <li>• Désenclavement des régions de l'axe centre</li> </ul>	<p>Promouvoir la destination de l'axe centre</p>	<p>La valorisation du potentiel touristique de l'axe centre</p>	<h1 style="text-align: center;">TOURISME</h1>

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
<h1 style="text-align: center;">ART-SAZAT</h1>	<p>La redynamisation de l'artisanat au niveau de l'axe centre</p>	<p>Favoriser l'organisation du secteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation d'infrastructures de ventes aux artisans</li> <li>• Formation des artisans sur les métiers porteurs</li> <li>• Formation des artisans en GAF</li> <li>• Sensibilisation et incitation des artisans dans ce domaine</li> <li>• Numérisation du registre des métiers</li> <li>• Organisation de lobbying pour l'extension des programmes vers les autres régions de l'axe centre</li> <li>• Mise en place d'un réseau des MEC d'artisans des régions de l'axe centre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de formation organisée</li> <li>• Nombre d'infrastructures produites</li> <li>• Nombre d'artisans et d'entreprises artisanales inscrits</li> <li>• Nombre D'artisans formés et équipés</li> <li>• Nombre d'appui institutionnel</li> <li>• -Un réseau des MEC est mis en place</li> </ul>	
		<p>Améliorer les moyens d'intervention des CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation d'infrastructures modernes aux chambres de métiers</li> <li>• Equipement des chambres de métiers</li> <li>• Initiation d'activités de jumelage nationales et internationales</li> <li>• Construction de villages artisanaux (Kaffrine et Diourbel)</li> <li>• Organisation de foires et salons</li> <li>• Mise en place d'un site web par région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'équipement des chambres de métiers</li> <li>• Nombre d'infrastructures construites</li> <li>• Nombre de villages construits</li> <li>• Nombre de foires et salons organisés</li> <li>• Existence d'un site web</li> </ul>	
	<p>Favoriser la promotion des produits artisanaux locaux</p>				

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
<p style="text-align: center;">- ZONNE ET APP. AXE / P.M.</p>	<p style="text-align: center;">La promotion et la relance des activités industrielles et l'émergence des PME / PMI au niveau de l'axe centre</p>	<p>Développer le tissu industriel</p> <p>Renforcer la compétitivité des PME / PMI</p> <p>Promouvoir l'entrepreneuriat rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implantation de nouvelles unités industrielles</li> <li>• Redynamisation des zones industrielles existantes</li> <li>• Labellisation des produits du terroir</li> <li>• Création de lignes de crédits adaptés</li> <li>• Incitation des entreprises à respecter les normes qualité</li> <li>• Organisation de sessions de formation en gestion, hygiène – qualité,</li> <li>• Encadrement et suivi des PME / PMI</li> <li>• Développement de la coopération entre les instituts de recherche et les PME,</li> <li>• Facilitation de l'accès de la micro entreprise rurale au crédit</li> <li>• Renforcement des capacités de la micro entreprise rurale</li> <li>• Amélioration du système d'assistance, de coordination et d'appui de la micro entreprise rurale pour accroître sa compétitivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'unités industrielles implanté et redynamisé</li> <li>• Nombre de produits labélisés</li> <li>• Types de crédits créés</li> <li>• Nombre d'entreprises respectant les normes qualité</li> <li>• Nombre de sessions de formation tenue</li> <li>• Nombre de PME / PMI suivi</li> <li>• Nombre de petites et micro entreprises rurales (MPER) créés</li> <li>• Nombre de MPER formées</li> <li>• Nombre de MPER financées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lourdeur administrative</li> <li>• Absence d'investisseurs privés</li> <li>• Absence de marchés</li> <li>• Existence de projets / programmes d'appui</li> <li>• Organisation des PME / PMI</li> <li>• Implication des collectivités locales</li> <li>• Dynamisme des chambres consulaires</li> </ul>

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
<h1 style="text-align: center;">COMMERCE</h1>	<p style="text-align: center;">La promotion du commerce au niveau de la zone centre</p>	<p style="text-align: center;">Faciliter les échanges des biens et services au niveau de l'axe centre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un système d'informations commercial</li> <li>• Diminution de l'informel</li> <li>• Construction de marchés modernes et réhabiliter ceux en mauvais état</li> <li>• Réhabilitation et valorisation du port sous-régional de Kaolack</li> <li>• Achèvement et du marché du cœur de ville de Kaolack</li> <li>• Organisation d'un loup moderne intra-régional tournant</li> <li>• Organisation d'espaces de ventes modernes (centre commercial) dans les régions de Fatick, Diourbel et Kafrine)</li> <li>• Mise en relation des opérateurs économiques et des institutions financières</li> <li>• Adaptation des crédits alloués aux opérateurs économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PV de réception provisoire et définitif</li> <li>• Nombre de loup organisé par an</li> <li>• Nombre d'espace existant</li> <li>• Montant des crédits alloués aux Opérateurs Economiques</li> </ul>	
		<p style="text-align: center;">Renforcer l'organisation du secteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'actions de sensibilisation sur de l'importance de l'organisation du secteur</li> <li>• Mise en place d'une organisation faitière régionale et inter régional</li> <li>• Intégration des organisations faitières aux niveaux des CCIA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sessions organisées</li> <li>• PV AG constitutive</li> <li>• Nombre de conventions signées</li> </ul>	

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
<h1 style="text-align: center; letter-spacing: 0.5em;">E N E R G - E</h1>	<p>L'amélioration de l'accès aux services énergétiques</p>	<p>Faciliter l'accès aux énergies nouvelles et renouvelables</p> <p>Renforcer la couverture en énergie électrique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• -Révision de la réglementation pour permettre aux ménages d'accéder aux énergies nouvelles et renouvelables</li> <li>• -Equiper les ménages en lampes solaires rechargeables</li> <li>• Appui et encadrement des producteurs de biocarburant</li> </ul> <p>Commercialisation du surplus d'énergie électrique des industriels (SUNEOR NOVASEN)</p>	<p>-Nombre de ménages qui s'approvisionne en énergie nouvelle et renouvelable</p> <p>Réduction significative des délestages et coupures intempestives d'électricité</p>	<p>Une volonté politique de l'Etat à faire la promotion des énergies nouvelles et renouvelables</p>

FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES	INDICATEURS	ACTIVITES	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ENJEUX ET DEFIS	SECTEURS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Km de pistes rurales réhabilitées et construites</li> <li>• Km de routes entretenues et construites</li> <li>• Nombre de ports de débarquement créés</li> <li>• Nombre de personnes ayant accès à une route à moins de 02 Km</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation et réhabilitation des pistes rurales</li> <li>• Renforcement de l'entretien des routes et pistes</li> <li>• Réhabilitation des voies de chemins de fer</li> <li>• Réhabilitation des aérodomes de l'axe</li> <li>• Création d'un port principal dans la région de Fatick</li> <li>• Réhabilitation du port de kaolack</li> <li>• Réhabilitation des routes défectueuses telles que Fatick – Kaolack, Keur Waly Ndiaye- Karang, etc.</li> <li>• Réhabilitation et renforcement du bac de Foundiougne</li> <li>• Sécurisation du transport fluvial et maritime</li> <li>• Construction de ports de débarquement et d'embarquement</li> <li>• Renouvellement du parc automobile du transport inter et intra urbain</li> </ul>	<p>Désenclaver les différentes localités de l'axe centre</p>	<p>L'amélioration de la circulation des personnes et des biens au niveau de l'axe centre</p>	<h1 style="text-align: center;">TRANSPORT</h1>

FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES	INDICATEURS	ACTIVITES	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ENJEUX ET DEFIS	SECTEURS
	Nombre d'infrastructures créées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de stades régionaux multifonctionnels dans les régions de kaffrine et de Fatick</li> <li>Construction de stades départementaux multifonctionnels dans toutes les régions</li> <li>Accélération du programme spécial infrastructures sportives</li> </ul>	Augmenter les infrastructures sportives		<p>SPORTS ET SERVICES</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de jeunes formés</li> <li>Nombre de projets de jeunes financés</li> <li>Nombre d'emplois de jeunes créés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes</li> <li>Renforcement des programmes d'insertion sociale et économique des jeunes</li> <li>Renforcement des fonds nationaux d'action pour l'emploi (FNAEJ, FNPJ, etc.),</li> <li>Encouragement des contrats à longue durée</li> <li>-Renforcement de l'accompagnement technique et financier des PME et PMI</li> </ul>	Promouvoir l'emploi des jeunes	L'amélioration des conditions d'existence des jeunes	



SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
<b>M-URO F-ZAZUES</b>	L'amélioration de l'accès aux services financiers décentralisés au niveau de l'axe centre	Augmenter le nombre d'IMF dans la zone  Renforcer le professionnalisme des IMF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implantation des IMF dans le milieu rural</li> <li>• Révision du maillage des IMF dans la zone</li> <li>- Décentralisation des structures financières</li> <li>• Renforcement des capacités des IMF</li> <li>• Encadrement des IMF</li> <li>• Application de la réglementation en vigueur pour le fonctionnement des IMF</li> <li>• Mise en place d'un réseau inter régional des MEC</li> <li>• Adaptation de l'offre de services de financement à la nature de la demande</li> <li>• Amélioration et facilitation des procédures d'octroi des prêts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sessions de formation organisées</li> </ul>	

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
<b>MINES</b>	La valorisation du potentiel minier de l'axe centre	Augmenter des recettes générées par l'exploitation des mines et carrières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des élus locaux sur le code minier</li> <li>• Renforcement des capacités des exploitants de sel</li> <li>• Facilitation de l'accès au crédit aux exploitants de sel</li> <li>• Renforcement de l'organisation des exploitants de sel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tonnages exportés dans la sous région</li> <li>• Revenus générés par année</li> </ul>	Fermeture pour cause de surexploitation des sites

FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES	INDICATEURS	ACTIVITES	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ENJEUX ET DEFIS	SECTEURS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sessions de formation organisées pour les femmes et les couches vulnérables</li> <li>• Nombre de femmes dans les instances de décision</li> <li>• Nombre d'emplois créés pour les femmes et les couches vulnérables</li> <li>• Nombre de projets de femmes et d'handicapés financés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application la loi sur la parité</li> <li>• Renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes</li> <li>• Renforcement le leadership féminin</li> <li>• Mise en place de lignes de crédit adaptées aux femmes</li> <li>• Mise en place de mécanismes d'insertion</li> <li>• Mise en place de lignes de crédit adaptées aux couches vulnérables</li> <li>• Renforcement des capacités des couches vulnérables</li> <li>• Organisation de plaidoyers pour l'accès des couches vulnérables aux instances de décision</li> </ul>	<p>Promouvoir l'accès des femmes aux instances de décision et à l'emploi</p> <p>Réduire la vulnérabilité des couches défavorisées</p>	<p>La promotion du genre et de l'équité au niveau de l'axe centre</p>	<h1>GENRE ET EQUITE</h1>

# EDUCATION ET FORMATION

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
	<p>L'amélioration l'offre et la qualité de l'éducation et de formation au niveau de la zone centre</p>	<p>Améliorer l'offre éducative dans tous les programmes (les ordres d'enseignements)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement de personnels en nombre suffisant de modèles alternatifs (daaras, EFA, enseignement religieux, etc.)</li> <li>Construction d'infrastructures dans tous les programmes</li> <li>Construction de latrines, murs de clôture, points d'eau, blocs d'hygiène et blocs administratifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'EFA créées</li> <li>Augmentation du TBS et du TBPS,</li> <li>Augmentation du taux d'alphabétisme</li> <li>Nombre de structures réhabilitées et construites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les populations adhèrent à l'offre éducative (risque)</li> <li>Le budget est disponible à temps</li> <li>L'État, les CL, et les PTF exécutent les programmes dans les délais</li> <li>L'État et les partenaires augmentent le nombre de cantines scolaires</li> <li>Les CL attribuent les bourses</li> <li>L'État, les CL et les PTF dotent les écoles en matériel didactique et en équipements</li> <li>Les directeurs et chefs d'établissement mettent en place des CGE fonctionnels</li> <li>Les parents d'élèves renouvellent des APE et les rendent fonctionnels</li> </ul>
		<p>Améliorer la qualité des enseignements apprentissages et de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de cantines scolaires</li> <li>Attribution de bourses scolaires</li> <li>Formation initiale et continuée des personnels</li> <li>Dotation de matériels didactiques</li> <li>Équipements scolaires</li> <li>Mise en place de dispositifs internes de formation (équipes pédagogiques et cellules d'animation pédagogique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'enseignants formés</li> <li>Nombre d'élèves bénéficiaires de bourse</li> <li>Nombre de cantines scolaires mises en place</li> <li>Ratios élèves/table-banc, manuels/élève</li> </ul>	
	<p>Améliorer le pilotage du secteur</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de CGE fonctionnels dans toutes les écoles</li> <li>Renouvellement des APE</li> <li>Gestion rationnelle des ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de CGE fonctionnels</li> <li>Nombre d'APE fonctionnelles</li> </ul>	

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
<p style="text-align: center;">SANTÉ ET ZONE-T-OZ</p>	<p>L'amélioration de l'accès et de l'offre à des services de santé de qualité</p>	<p>Améliorer la couverture sanitaire au niveau de l'axe centre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement de personnel qualifié en nombre suffisant (sages-femmes, médecins...)</li> <li>• Réhabilitation et construction de nouvelles structures</li> <li>• Construction d'un hôpital régional à Fatick et à Kaffrine</li> <li>• Renouvellement et maintenance des équipements</li> <li>• Relèvement des plateaux techniques</li> <li>• Renforcement des activités de prévention</li> <li>• Augmentation du nombre de personnes placées sous antirétroviraux</li> <li>• Sensibilisation sur la maladie et systématiser le Traitement directement observé (TDO)</li> <li>• Renforcement de l'action des services sociaux sanitaires</li> <li>• Renforcement de l'implication des Collectivités locales dans ce secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de médecins, sages-femmes... recrutés</li> <li>• Nombre de personnes placées sous ARV</li> <li>• Nombre de personnes traitées et guéries de la tuberculose</li> <li>• Nombre de travailleurs sociaux recrutés</li> <li>• Volume de financement mis à disposition par les CL</li> </ul>	

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
<p style="text-align: center;"><b>HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT</b></p>	<p>L'amélioration de l'accès à l'eau potable de manière équitable et à l'assainissement pour tous en 2015</p>	<p>Augmenter le taux d'accès à l'eau potable de 79% à 100%</p> <p>Améliorer la qualité de l'eau au niveau de la zone centre</p> <p>Assurer une gestion durable des installations hydrauliques</p> <p>Améliorer le taux d'accès à l'assainissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de nouveaux forages (AEMV)</li> <li>• Densification des réseaux AEP</li> <li>• Remplacement des équipements d'exhaure vétustes</li> <li>• Installation d'unités de traitement de l'eau (osmose inverse ou par dilution)</li> <li>• Construction de centres de captage d'eau potable</li> <li>• Mise en place et renforcement des capacités ASUFOR</li> <li>• Accélération du processus de transfert de maintenance</li> <li>• Renforcement des moyens logistiques et humains des brigades des puits et forages</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre de plans directeurs</li> <li>• Renforcement d'assainissement du réseau</li> <li>• Renforcement des grandes villes telles que Kaolack et Touba</li> <li>• Facilitation de l'accès à des ouvrages d'assainissement en milieu rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de forage réalisés</li> <li>• Taux d'accès à l'eau potable</li> <li>• Taux d'accès à l'assainissement</li> <li>• Qualité de l'eau</li> <li>• Nombre d'ASUFOR créés</li> <li>• Nombre d'ASUFOR formées</li> <li>• Nombre de contrats de maintenance entre les ASUFOR et les opérateurs privés</li> <li>• Nombre de contrat de gérance</li> <li>• Nombre d'ouvrages d'assainissement réalisés</li> </ul>	

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
<h1 style="text-align: center;">HABITAT ET CADRE DE VIE</h1>	<p>L'amélioration de l'accès à un habitat moderne et un cadre de décent</p>	<p>Promouvoir l'habitat social</p> <p>Lutter contre l'occupation des zones non idifficandi</p> <p>Améliorer la gestion des ordures ménagères</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Viabilisation des parcelles à usage d'habitation</li> <li>• Elargissement des programmes d'habitation à loyer modéré</li> <li>• Appui à la création de coopératives d'habitat</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre de PDU dans toutes les grandes villes</li> <li>• Systématisation des autorisations de construction</li> <li>• Renforcement des capacités des élus locaux sur les textes de lois relatifs à l'habitat</li> <li>• Mise en place d'un système de collecte et de traitement des ordures ménagères</li> <li>• Création d'une usine de recyclage des déchets</li> <li>• Création de décharges contrôlés et de sites de transfert dans toutes les grandes villes</li> <li>• Renforcement des capacités financières des acteurs du système ROC</li> <li>• Renforcement de la concertation entre les acteurs du système ROC et les communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de parcelles viabilisées</li> <li>• Nombre d'habitats sociaux créés</li> <li>• Nombre de PDU créés et mis en œuvre</li> <li>• Nombre d'autorisations de construire octroyées</li> <li>• Nombre de décharges contrôlées créées</li> </ul>	

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
GRZ ET ENY-ROZZESETZ	L'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles	<p>Renforcer le couvert végétal</p> <p>Lutter contre les feux de brousse</p> <p>Lutter contre l'érosion</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production de bois d'énergie,</li> <li>• Récupération de terres salées,</li> <li>• Création de bois villageois,</li> <li>• Installation de brise vent, etc.)</li> <li>• Aménagement des forêts communautaires</li> <li>• Multiplication des mises en défens</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre de conventions locales</li> <li>• Multiplication des cations de reboisement</li> <li>• Information et sensibilisation des populations</li> <li>• Création et généralisation des comités de lutte contre les feux de brousse</li> <li>• Renforcement des capacités des comités de lutte</li> <li>• Installation d'ouvrages antiérosifs (brise vent, Haies vives, diguettes en terre, cordons pierreux et diguettes en cadres) dans les zones menacées telles que Nioro ;</li> <li>• Promotion de l'agro foresterie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'hectares de terre salée récupérés</li> <li>• Nombre de forêts aménagées</li> <li>• Nombre de conventions locales créées et mises en œuvre</li> <li>• Nombre de mise en défens créées</li> <li>• Nombre de feux de brousse</li> <li>• Nombre de décharges contrôlées créées</li> <li>• Nombre de km d'ouvrages anti érosifs réalisés</li> </ul>	

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
<p style="text-align: center;"><b>PROTEUT-OZ SOU-ALE</b></p>	<p>L'amélioration de la protection sociale des groupes vulnérables</p>	<p>Elargir la protection sociale des groupes vulnérables (GV)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un système de protection sociale et 'accès aux services sociaux de base pour les GV</li> <li>• Application des droits des enfants</li> <li>• Facilitation de l'accès au crédit aux groupes vulnérables</li> <li>• Promotion et application des droits de la femme</li> <li>• Lutte contre la mendicité des enfants</li> <li>• Renforcement du projet de lutte contre les pires formes de travail des enfants</li> <li>• Construction de Centre de promotion et de réinsertion sociale des GV au niveau de chaque département</li> <li>• Renforcement des lignes de crédits des PVIH</li> <li>• Facilitation de l'accès des handicapés à l'appareillage</li> <li>• Création d'un centre de formation des handicapés</li> <li>• Extension de la couverture maladie des GV aux mutuelles de santé de la zone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bénéficiaires de protection sociale</li> <li>• Nombre de projets des groupes vulnérables financés</li> <li>• Nombre de centre créés</li> <li>• Nombre d'handicapés ayant un appareil</li> </ul>	



SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
<p style="text-align: center;">L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES</p>	<p style="text-align: center;">L'amélioration de la gestion des risques et catastrophes</p>	<p style="text-align: center;">Lutter contre les inondations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dragage du Sine pour augmenter la capacité du cours d'eau a recevoir des eaux de pluies</li> <li>• Respect des PDU des communes</li> <li>• Renforcement des réseaux d'assainissement des villes telles que kaolack et Touba</li> <li>• Déguerpissement et relogement des populations installées u niveau des zones non aedificandi</li> <li>• Création de bassins de récupération des eaux de pluie</li> <li>• Renforcement des moyens des services déconcentrés et des collectivités locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes déguerpies et relogées</li> <li>• Nombre Km de réseaux d'assainissement réalisés</li> <li>• Existence d'un système d'alerte</li> <li>• Existence d'un système de réponse rapide</li> </ul>	
		<p style="text-align: center;">Maitriser les impacts des risques et catastrophes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration et mise en oeuvre d'un système d'alerte précoce</li> <li>• Elaboration et mise en oeuvre d'un système de réponse rapide aux catastrophes</li> </ul>		

# BOZZE GOVERNANCE

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
	Assurer le bon fonctionnement des organes délibérante, commissions, etc.)	Assurer une bonne exécution des projets et programmes des CL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect du chronogramme des sessions ordinaires</li> <li>Recrutement de ressources humaines de qualité dans les collectivités locales</li> <li>Renforcement des capacités du personnel des CL (communautés rurales) en maîtrise d'ouvrage</li> <li>Utilisation de la maîtrise d'ouvrage déléguée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de sessions organisées</li> <li>Nombre de rapports de commissions</li> <li>Nombre de sessions de formation organisées dans les collectivités locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le bocage dans le fonctionnement correct des CL</li> <li>La mise à disposition par l'Etat de moyens additionnels pour pallier à l'insuffisance des ressources</li> <li>Léthargie dans l'utilisation des services techniques</li> <li>Absence de signature des conventions</li> <li>Retard dans la mise en oeuvre des projets et programmes des CL</li> <li>Blocage dans le fonctionnement des CL</li> <li>Faible taux de recouvrement des impôts et taxes locaux</li> <li>Faible appropriation des projets par les populations</li> <li>Conflits entre les élus et les populations</li> <li>Non accessibilité de micro crédit afin de générer des ressources additionnelles</li> </ul>
	Promotion d'une gouvernance locale capable d'assurer des conditions de développement durable de l'axe centre	Favoriser la bonne gouvernance et la transparence des finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à disposition à temps du compte de gestion et du compte administratif</li> <li>Collecte des documents comptables et à l'archivage</li> <li>Renforcement des capacités du personnel des communautés rurales en la matière</li> <li>Promotion de la culture de l'obligation de rendre compte</li> <li>Organisation de plaidoyer nécessaire pour la mise à disposition dans les délais du FDD et du FECL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de comptes administratifs et de gestion approuvés dans les délais</li> <li>Nombre de sessions de formation organisées</li> <li>Mise à disposition du FDD avant le 31 mars comme base de données</li> </ul>	
	Elaborer de façon sincère le budget				

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
		<p>Avoir une bonne santé financière dans les CL</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation pour le recouvrement correcte des impôts locaux</li> <li>• Adaptation des impôts et taxes à l'environnement socioéconomique de la collectivité locale</li> <li>• Elaboration en collaboration avec les services fiscaux, d'une bonne assiette fiscale</li> <li>• Renforcement de la collaboration entre les collectivités et les services financiers déconcentrés de l'Etat (services fiscaux, Trésor)</li> <li>• Mise en place de mécanismes incitatifs pour le recouvrement des impôts locaux</li> <li>• Amélioration de la concertation entre les collectivités et le Trésor</li> <li>• Renforcement des services du Trésor public en moyens humains, etc.</li> <li>• Renforcement des capacités du personnel des collectivités locales</li> <li>• Révision du code des collectivités locales pour permettre aux CR de recruter un personnel technique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de campagnes de sensibilisation menées</li> <li>• Le pourcentage de recouvrement dans les collectivités locales</li> </ul>	
	<p>Améliorer les taux d'exécution des budgets</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le temps de traitement des dossiers par le Trésor public</li> </ul>	
	<p>Rendre performantes les CL dans l'atteinte de leurs objectifs</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de personnes formées</li> <li>• Le nombre de personnes recrutées par les communautés rurales</li> </ul>	

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
		<p>Pallier au manque de personnel qualifié des CL par la présence régulière des services de l'Etat</p> <p>Améliorer le fonctionnement des organes des CL</p> <p>Améliorer la concertation sociale entre les élus et les populations</p> <p>Améliorer l'environnement économique et les sources de revenus des CL</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de ressources financières, humaines et matérielles suffisantes aux services techniques déconcentrés, Mise en œuvre de la charte de la déconcentration</li> <li>• Signature de conventions dans les délais requis</li> </ul> <p>Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de formation pour les élus locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue de séances de sensibilisation pour une synergie des efforts</li> <li>• Facilitation de la concertation entre l'ensemble des acteurs</li> <li>• Mise en place de cadres de concertation fonctionnels</li> <li>• Plaidoyer pour une prise en compte de la dimension économique dans les programmes des collectivités locales</li> <li>• Création et promotion d'espaces économiques pour les artisans</li> <li>• Création de crédits municipaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de conventions types signées et mises en œuvre</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sessions de formations organisées</li> <li>• Ratios des crédits inscrits pour la formation</li> <li>• Nombre de projets réalisés par les OCB en synergie avec les collectivités locales</li> <li>• Nombre d'IEC organisées</li> <li>• Nombre de cadres de concertation fonctionnels créés</li> </ul> <p>Nombre de projets économiques structurants initiés et mis en œuvre par les CL</p>	

SECTEURS	ENJEUX ET DEFIS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES	INDICATEURS	FACTEURS DE RISQUE / HYPOTHESES
		<p>Améliorer les ressources et le bien être des populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités collectives locales dans les domaines du plaidoyer, et du marketing institutionnel</li> <li>• Facilitation du partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les collectivités différentes</li> <li>• Promotion et encouragement de l'intercommunalité et l'inter régionalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sessions de formation réalisées</li> <li>• Nombre de conventions signées et de projets réalisés à travers la coopération décentralisée.</li> </ul>	

#### 4. RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations des participants de l'atelier inter régional de l'axe centre sont :

- a. **La diffusion et la vulgarisation de la contribution de l'axe centre au niveau de chaque région** : Il a été suggéré d'utiliser les conférences d'harmonisation qui sont prévues par la loi pour la diffusion du rapport de synthèse de l'axe au niveau des différentes régions.
- b. **La formalisation du groupe de travail inter régional de l'axe centre pour la mise en œuvre du DPES**
- c. **La redynamisation du POR** qui doit être utilisé comme instrument de prise en compte de des initiatives régionales et inter régionales pour leur inscription au PTIP et au budget d'investissement
- d. **Le Renforcement des antennes régionales de la plateforme des acteurs non étatiques (ANE)** qui peuvent jouer un rôle clef dans le contrôle citoyen et la promotion de la bonne gouvernance
- e. **L'appui à l'entreprenariat rural** qui permettra de valoriser des secteurs porteurs de croissance tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc.
- f. **La reformulation des indicateurs de suivi au niveau de l'axe centre**